EUROPE 2030

Les territoires prennent la parole Local leaders speak out

Synthèse des contributions



édition bilingue / bilingual edition





Sous la direction de monsieur Frédéric VALLIER, Secrétaire général du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

avec madame Angelika POTH-MÖGELE, Directrice exécutive Affaires européennes du CCRE

et la coordination de madame Nathalie NOUPADJA, Chargée des études et de la recherche au CCRE

Éditions Autrement

NOTE: Les références aux pages des auteurs correspondent à la pagination de l'ouvrage

PRÉFACE

Une ambition d'Europe locale et régionale

Stefano BONACCINI, Président du CCRE

« La Communauté européenne représente l'aventure politique la plus extraordinaire de l'esprit humain »¹.

Dans cette période de doutes, nous ne devrions jamais oublier que l'Europe, notre Europe, a été fondée sur les cendres de deux guerres mondiales par des visionnaires prévoyant que seule une Europe unie serait à même d'établir une paix durable et apporter le progrès et le bien-être social aux citoyens de notre continent.

Parmi ces femmes et ces hommes visionnaires, les Maires et les dirigeants locaux ont joué un rôle décisif dans la création, en 1951, du Conseil des Communes d'Europe, répondant de ce fait à l'appel adressé par Jean Monnet et Robert Schuman². En tant qu'hommes et femmes d'action, ils se joignirent au mouvement pour l'unification de l'Europe, montrant la voie à suivre aux chefs des gouvernements.

Comme clair exemple de ce que l'Europe devrait devenir, une « union de personnes plutôt qu'une coalition d'États-nations »³, ils adoptèrent comme première position symbolique : « la Charte européenne pour les libertés locales » préconisant l'autonomisation du gouvernement local dans l'Europe de l'avenir.

C'est cet esprit d'avant-garde que le CCRE essaie de raviver en invitant les dirigeants locaux et régionaux à réinventer l'Europe que nous souhaitons. Une Europe plus forte, plus soudée, plus intégrée, plus ouverte sur le monde. Une Europe capable de relever les défis de notre temps.

Les dirigeants locaux et régionaux se trouvent toujours aux avant-postes de ces défis, s'occupant des questions relatives aux services publics de base, à l'hébergement des personnes en difficulté, à l'accueil des réfugiés et des migrants, à l'adaptation de leurs villes au changement climatique, à l'organisation de la vie de leur communauté avec l'appui des citoyens. Dans leur travail quotidien, ils n'ont pas les moyens de faire face, ni d'être pragmatiques et de trouver des solutions à tous les problèmes que les États ne parviennent pas à résoudre. C'est pourquoi ils comprennent et reconnaissent l'importance d'être unis et de joindre leurs forces pour construire un avenir meilleur pour les prochaines générations.

De ce fait, l'Europe doit changer, et doit également changer notre discours vis-à-vis du projet européen : nous ne pouvons pas nous permettre d'être ni euro-enthousiastes ni euro-sceptiques. Nous sommes européens, et nos enfants ont besoin que nous soyons conscients de nos responsabilités. Nos prédécesseurs avaient un rêve. Répondons à leurs espérances. Surtout à l'heure actuelle, lorsqu'il est si difficile d'expliquer, de convaincre, de réveiller chez nos concitoyens le sentiment qu'une Europe unie représente la voie à suivre.

Fiers d'être européens, nous entendons jouer un rôle de pionniers en mobilisant tous les acteurs concernés pour bâtir une nouvelle Europe. Le CCRE est la voix du gouvernement la plus proche des citoyens, la voix de tous les gouvernements locaux et régionaux européens, la voix des associations qui les représentent. Nous avons hâte de soutenir cet esprit d'avant-garde!

Nous espérons que ce recueil encouragera tous les dirigeants européens à avoir confiance dans la sagesse des groupes locaux engagés, pour construire un meilleur avenir pour nous tous, et pour le monde.

^{1 (1962)} in Altiero Spinelli et Jean Monnet de Maria Grazia Melchionni, Les cahiers rouges, Centre de recherches européennes, Lausanne, 1993, p. 14.

² Appel du 9 mai 1950, La déclaration de Schuman, Robert Schuman ³ Discours prononcé par Jean Monnet au Cercle national des journalistes, Washington DC, États-Unis, le 30 avril 1952.

INTRODUCTION

L'Europe sera ce que nous en ferons

Frédéric VALLIER, Secrétaire général du CCRE

« Et de l'union des libertés dans la fraternité des peuples naîtra la sympathie des âmes, germe de cet immense avenir où commencera pour le genre humain la vie universelle et que l'on appellera la paix de l'Europe.⁴»

Personne ne peut prédire ce que notre continent deviendra dans les années à venir. Blocages institutionnels et politiques, BREXIT, conflits militaires aux portes et même à l'intérieur de notre continent, attaques terroristes, changement climatique, chocs économiques. crise des réfugiés, tensions sociales et montée des radicalismes, des nationalismes et du populisme... Où donc est passée la « sympathie des âmes » ?

Il y a aujourd'hui, relayé par les médias, comme un avant-goût de catastrophe, de chute, de tournant historique pour notre société. Abandonnerons-nous face à ces menaces ou allonsnous les affronter ensemble pour en bâtir une meilleure ? Aujourd'hui, face aux risques de délitement, une nouvelle phase de la construction européenne semble s'ouvrir avec l'arrivée de nouveaux dirigeants et la volonté forte de certains dirigeants de réinterroger le projet européen par le lancement de conventions démocratiques citoyennes⁵. En ce qui nous concerne, au Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), nous avons la ferme conviction que tous ces défis peuvent être transformés en opportunités si nous les relevons ensemble et unis.

Il y a trois ans, suite à une conférence sur la citoyenneté européenne à Rome, au regard des doutes de plus en plus exprimés par nos concitoyens au sujet du projet européen, le CCRE a décidé de lancer une initiative visionnaire sur l'avenir de l'Europe. Ce projet a été mené en interne, comme prise de position de notre organisation au débat sur l'avenir de l'Europe, mais il a également pris la forme d'un appel à contributions aux maires, aux responsables locaux, aux jeunes engagés dans la vie publique et aux amis et fidèles du CCRE. Grâce à cet exercice, couronné de succès, nous avons reçu un grand nombre de contributions de toutes les régions d'Europe, avec de nombreux points de vue, et des idées pour relancer le projet européen et construire une vision de l'Europe conforme aux attentes des maires et des dirigeants locaux et régionaux.

Le Congrès des gouvernements locaux et régionaux en avril 2016 à Nicosie a été l'occasion pour le CCRE de nourrir ce projet. Plus de 600 conseillers, Maires, experts et représentants des gouvernements locaux et régionaux se sont réunis pour débattre de leur vision de l'Europe en 2030. Suite à ces précieux échanges, enrichis avec des entretiens d'élus mais aussi de personnalités variées, d'artistes et de jeunes engagés dans la vie publique, nous avons produit un recueil de propositions des villes, des régions et des citovens pour réinventer une Europe qui sera à même de faire face aux défis actuels. Les obstacles sont nombreux, mais toutes ces contributions dévoilent un désir commun : construire une Europe plus soudée et plus réactive. Une Europe qui saura davantage être à l'écoute de ses citoyens, et de ceux qui les représentent sur le terrain : les Maires et les Conseillers de leur territoire, de leur ville, de leur région.

Dans cet ouvrage, nous entendons le terme « Europe » dans le sens d'Europe « continentale », plus large que la seule Union européenne, car l'Europe a un destin qui doit se partager avec tous les Européens. L'Union européenne a joué, joue et jouera évidemment

⁴ Victor Hugo, Choses vues, 1846.

⁵ Proposition du Président de la République française, Emmanuel Macron, dans son discours sur l'Europe, Université de la Sorbonne, Paris, le 26 septembre 2017.

un rôle moteur et particulier dans le développement de l'Europe et c'est la raison pour laquelle de nombreux passages font référence aux institutions, aux politiques et programmes européens.

L'impact géographique de ces derniers dépasse déjà le champ des seuls 28 États membres. Notre ambition est de s'interroger, au-delà des Institutions, sur l'Europe que nous voulons : celle des valeurs qui nous rassemblent. Celle de la paix que nous chérissons comme un legs de nos prédécesseurs. Celle d'une ambition partagée, pour donner à nos enfants l'espoir d'un monde plus juste, plus solidaire, plus ouvert et plus respectueux des différences. Celle de « l'unité dans la diversité », qui n'est pour nous pas seulement une devise mais un moteur de notre action et de notre engagement.

« Comment voyez-vous l'Europe en 2030 ? » Si certaines contributions sont très réalistes, d'autres plus téméraires, toutes répondent : une Europe locale et régionale, intrinsèquement mondiale, moderne, et humaniste.

Ce recueil est devenu un plaidoyer pour le partenariat : construisons l'avenir ensemble ; pour une gouvernance intelligente : passons pleinement au numérique et plaçons l'humain au coeur de nos politiques comme moteur de la croissance. Les deux premières parties sont transversales, elles explorent les conditions *sine qua non* pour imaginer l'Europe en 2030 avec des gouvernements locaux et régionaux à la mesure des attentes citoyennes. La troisième est thématique, portée par les priorités à fixer pour relever les défis présents et futurs de notre société.

Cet ouvrage constitue notre contribution au débat sur l'avenir de l'Europe initié par le Président Juncker, ainsi qu'un témoignage adressé aux générations futures. Les textes ont tous été rédigés par leurs auteurs sous leur propre responsabilité : la synthèse aussi bien que les contributions ne présentent pas les positions du CCRE en tant qu'organisation. La prise de position officielle du CCRE sur l'avenir de l'Europe, incluse dans le présent ouvrage, ainsi que le résumé d'un débat organisé à Maastricht en décembre 2016, ont été adoptés à l'occasion du 25e anniversaire du traité instituant l'Union européenne.

Nous espérons que ces contributions comportant des idées souvent pragmatiques, parfois utopiques, voire futuristes, inspireront ceux en charge du projet européen... Aux nouvelles générations, Valéry Giscard d'Estaing, Président émérite du CCRE, adresse ce message : « Prenez le pouvoir !⁶ » J'espère que ce livre encouragera la jeune génération à le faire.

Le CCRE s'est employé à coordonner cet ouvrage avec ses membres, les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux de 41 pays, avec le soutien d'organisations partenaires telles que le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe et le Comité européen des Régions, ainsi que des membres d'organisations sœurs représentant des villes européennes, des régions et des gouvernements locaux.

Nous appelons tous ceux qui doutent ou sont critiques vis-à-vis de l'Europe telle qu'elle est, à conduire eux-mêmes un exercice du même type, pour ne pas céder à la tentation de l'abandon ou du retrait. L'Europe sera ce que nous en ferons. Choisissons d'en faire un lieu d'invention d'une nouvelle démocratie continentale, assise sur des pouvoirs locaux et régionaux investis et mobilisés pour accompagner les politiques communes de développement durable.

-

⁶ Postface, p. 387.

SOMMAIRE

Préface : Une ambition d'Europe locale et régionale,

Stefano Bonaccini

Introduction: L'Europe sera ce que nous en ferons,

Frédéric Vallier

Gouverner en partenariat : construisons l'avenir ensemble

Le rôle de l'État-nation en question

Une gouvernance locale renforcée

Une décentralisation effective et généralisée De bons outils pour une bonne gouvernance Des services publics de qualité pour tous

Des finances locales adéquates

Des mécanismes de financement innovants par et pour les gouvernements locaux Une décentralisation fiscale adaptée Des règles financières flexibles dans la zone Euro

Des institutions européennes sur mesure

Le citoyen européen au cœur de l'action Des institutions réformées Des politiques européennes plus cohérentes

Gouvernance intelligente : cultivons le numérique

L'avènement d'un nouveau leadership

Résorber la fracture numérique

L'Internet pour tous Des formations aux nouvelles technologies Un facteur décisif d'intégration

Renforcer la « Smart Governance »

Des services publics en ligne efficaces Des administrations au mode de fonctionnement optimisé Une sécurité numérique garantie

(Re)donner le pouvoir aux citoyens

Pour une meilleure éducation citoyenne Une culture européenne du dialogue et de la transparence La participation citoyenne, au cœur de la prise de décision

L'humain, moteur de la croissance : passons à l'action

L'égalité, pierre angulaire de nos priorités

Les individus et leurs territoires, leviers économiques

Priorité à l'humain

La cohésion territoriale garante du développement

La crise migratoire, un défi et une opportunité

La diversité nous enrichit L'inclusion stimule la croissance à long terme

Parier sur un développement économique – et humain – durable

Des gouvernements locaux et régionaux plus engagés Des politiques publiques mieux financées

Conclusion: Vers un modèle européen faisant toute sa place à des gouvernements locaux et régionaux engagés, ouverts aux défis auxquels le monde doit faire face, Frédéric Vallier

Postface : Le pouvoir est à prendre, Valéry Giscard d'Estaing

Index des auteurs

Remerciements Les membres du CCRE

GOUVERNER EN PARTENARIAT : CONSTRUISONS L'AVENIR ENSEMBLE

Le rôle de l'État-nation en question

La mondialisation progressive de nos économies, des marchés financiers, des communications, de nos cultures, etc. a développé des risques d'une envergure jusqu'alors inconnue, que les pouvoirs nationaux ne peuvent pas contrer seuls. Le dérèglement climatique, le terrorisme, l'instabilité des marchés financiers, les pressions migratoires ainsi que l'augmentation de la précarité ne connaissent pas les frontières nationales. « Nous ne pouvons plus compter sur les modèles économiques traditionnels ni sur nos systèmes de gouvernance dans les villes et les régions. Nous ne sommes pas en mesure d'adapter nos systèmes à cette vitesse, c'est pourquoi nous devons nous assurer que nos cadres de gouvernance et nos systèmes juridiques sont suffisamment souples pour soutenir le développement de nouvelles entreprises⁷. »

Dans un tel contexte, que penser du rôle de chaque niveau de responsabilité, des municipalités, des régions et de l'État-nation dans notre Europe en 2030 ? À l'heure où, plus que jamais, les enjeux locaux ne répondront plus aux situations nationales mais aux enjeux mondiaux, les États-nations pourront-ils toujours s'imposer comme l'échelon politique légitime pour organiser nos sociétés ? « Nous croyons encore vivre dans le monde d'hier ; quelque part entre la fin du XIXe et le début du XXe ; une période où les États-nations donnaient le ton⁸. »

Aujourd'hui, les intérêts des États-nations gouvernent sur l'ensemble des décisions de l'Union européenne. Ils ont même transformé notre vision de l'Europe en un espace passif de désaccord et de compromis verbeux. Or, continuer de fractionner les politiques pour répondre à chaque vision nationale menace toute prochaine stratégie européenne d'insuccès. Les enjeux ne sont plus nationaux ; ils sont mondiaux et ils sont locaux. À de nombreuses reprises déjà, l'échelle locale s'est révélée plus ambitieuse que les pouvoirs nationaux dans la gestion des risques globalisés. Par exemple, tandis que le Parlement national des Pays-Bas débattait de la manière efficace d'accueillir quelque 2 000 réfugiés, les gouvernements locaux se devaient d'en accueillir des dizaines de milliers⁹. En matière de lutte contre le dérèglement climatique, les 7 500 collectivités territoriales engagées dans la Convention des Maires pour le climat ont pris dès 2008 des engagements plus forts que leurs États et l'Union européenne à l'horizon 2020. Aux Etats-Unis, les grandes villes américaines se sont engagées à respecter le cadre de l'accord de Paris suite à l'annonce du retrait de ce même accord des États-Unis par leur Président.

En Europe, le retour à l'adhésion au projet européen par les citoyens passera par le ralliement des autorités locales et régionales européennes à une grande communauté de destin. « Contrairement à ce que certains affirment, les États-nations seuls ne nous permettront pas de relever les grands défis auxquels nous faisons face. Pour relever ces défis, nous avons besoin à la fois de l'Europe et des métropoles qui sont deux échelles complémentaires¹⁰. » En partageant continuellement connaissances et savoir-faire, en participant toujours plus à la prise de décision à tous les échelons territoriaux, et en valorisant les initiatives innovantes, les autorités régionales et locales sont et seront les acteurs clés pour renouveler la confiance dans le projet européen. « (...) aussi bien l'Union européenne que les collectivités territoriales ont un intérêt partagé à porter un projet

⁷ Ahmed Aboutaleb

⁸ Guy Verhofstadt, Le Mal européen, Plon, 2016.

⁹ Marien den Boer, propos recueillis en entretien.

ambitieux, en phase avec les défis sociaux, économiques et environnementaux du continent et au-delà¹¹. »

L'Europe 2030 dans laquelle nous voulons vivre ne se réalisera, cependant, que via la mise en place d'un meilleur modèle de gouvernance, en partenariat, plus démocratique et solidaire. Les enjeux de notre Europe en 2030, comme ceux d'aujourd'hui, ne peuvent être réalisés par des acteurs isolés. Ce n'est qu'en renforçant la coopération entre les citoyens, les villes, les régions et les États, que l'Europe parviendra à relever les principaux défis qui l'attendent. « La bonne gouvernance doit respecter les principes d'efficacité, de transparence, de responsabilité, de légitimité, de cohérence politique, de durabilité et de subsidiarité. J'espère que les institutions européennes deviendront moins bureaucratiques et plus flexibles au moment de réagir aux enjeux mondiaux importants¹². »

Notre Europe 2030 sera donc le lieu d'une gouvernance en partenariat nouvelle, cheville ouvrière du vivre-ensemble et de la cohésion européenne. Elle observera tout d'abord l'organisation d'une gouvernance locale renforcée. Elle garantira ensuite des ressources permettant de soutenir l'action publique locale par le développement d'une ambitieuse réforme des finances locales. Elle guidera enfin les institutions européennes – garantes de la forme actuelle et à venir du projet européen – dans leur besoin de s'adapter aux revendications des citoyens européens. Ainsi, « les jeunes générations savent que l'avenir de l'Europe sera postnational... ou ne sera pas¹³. »

_

¹¹ Philippe Laurent

¹² Tanya Hristova

¹³ Guy Verhofstadt, Le Mal européen (Europe's Disease), Plon, 2016.

UNE GOUVERNANCE LOCALE RENFORCÉE

« Les villes sont des lieux de transit internationaux : échanges, commerce, travail. C'est au sein des villes que l'on peut observer le plus clairement la cohésion sociale, et où la coopération interculturelle doit réussir, vu le nombre de personnes issues de cultures différentes. Cela signifie que l'avenir de l'Europe dépend fortement de la réussite des politiques de la ville¹⁴. » L'actualisation d'une gouvernance en partenariat cohérente et efficace à l'échelle européenne passe avant tout par une évolution de la gouvernance locale.

« Plus de 60 % des décisions prises par les villes et les régions sont influencées par les législations européennes, et presque 70 % des investissements du secteur public en Europe proviennent des gouvernements locaux et régionaux. Cela met en évidence le rôle clé de ces gouvernements pour l'économie de l'Europe et pour ses citoyens 15. »

« Il est (donc) devenu indispensable de prendre en compte et de renforcer le principe de subsidiarité et d'assigner plus de responsabilités au niveau local, pont direct entre l'Europe et ses citoyens¹⁶. »

Dans notre Europe 2030, il y aura : une décentralisation effective et généralisée, de bons outils pour une bonne gouvernance et des services publics de qualité pour tous.

Une décentralisation effective et généralisée

Nous soulignons tout d'abord d'une même voix la nécessité pour les instances nationales et européennes de reconnaître plus sérieusement l'impact de l'action locale sur le bien-être des citoyens¹⁷. Dans notre Europe 2030, cette réalité sera valorisée et considérée dans toute prise de décision législative et politique.

« J'espère qu'en 2030, toutes les villes en Europe seront capables de trouver des solutions équitables et efficaces pour la croissance économique. Nous autres élus locaux, régionaux et nationaux, nous devrons dessiner et mettre en œuvre des mécanismes pour le permettre 18. »

Les compétences et les missions des pouvoirs locaux et régionaux seront renforcées et dotées d'un rôle plus affirmé au sein de la gouvernance européenne, reconnu par les Traités européens. Au-delà des frontières de l'Union européenne, ce sera grâce à l'application des principes inclus dans la Charte européenne de l'autonomie locale19¹⁹ et au renforcement des rôles du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe et du Conseil des Communes et Régions d'Europe que les autorités locales et régionales d'Europe se verront attribuer de nouvelles responsabilités, pour favoriser une décentralisation cohérente à l'échelle continentale.

Car en effet, en 2030, les pays les plus centralisés auront mis en œuvre des réformes de décentralisation²⁰. Cette tendance comprendra ainsi des glissements de compétences et de pouvoirs entre l'État central et les autorités locales, mais aussi des glissements de

¹⁴ Daniël Termont

¹⁵ Tanya Hristova

¹⁶ Rainer Haas

¹⁷ In toutes les contributions au recueil du CCRE

¹⁸ Hanna Zdanowska

¹⁹ https://rm.coe.int/168007a095.

²⁰ Alina Tatarenko, p. 51

compétences entre l'Union européenne et les autorités régionales²¹. Les propensions actuelles à la recentralisation auront été, elles, toutes endiguées²².

Toutes les propositions politiques et législatives des pouvoirs centraux et européens seront examinées de manière officielle par les associations nationales²³ représentatives des gouvernements locaux et régionaux, au regard du principe de subsidiarité et du principe de proportionnalité.

Pour mener à bien ces nouvelles réformes de décentralisation, un travail sera conduit par une convention réunissant des représentants de toutes les sphères de responsabilité ainsi que des experts reconnus pour étudier quel est le niveau le plus pertinent de responsabilité de chaque politique publique. Ce travail conduira à harmoniser les modèles institutionnels dans l'Union européenne et à définir sans tabou le champ d'action des États et de l'Union européenne par rapport aux collectivités territoriales, tout en prenant en compte la diversité des modèles préexistants.

Lorsqu'une politique publique sera décentralisée ou transférée d'un niveau de gouvernance à un autre, les ressources liées à cette politique publique seront également transférées à l'euro près et seront supprimées du budget de la collectivité « transférante ». Trop souvent, les mesures de décentralisation ont été l'occasion pour les États de se décharger d'une politique publique sans transférer les ressources suffisantes. Au final, cela conduit à un alourdissement de la pression fiscale sur les ménages. Il ne saurait y avoir de transfert de compétences sans transfert de ressources propres associées²⁴.

« Je pense qu'en 2030, nous aurons davantage de décentralisation et des municipalités plus indépendantes. L'autonomie locale sera plus importante grâce à davantage de moyens financiers et davantage de capacités pour les municipalités à avoir leurs propres ressources²⁵. »

De bons outils pour une bonne gouvernance

Partout dans l'Europe de 2030, la Charte Européenne de l'Autonomie Locale, les Douze Principes de Bonne Gouvernance et les outils de renforcement des capacités locales développés par le Centre d'Expertise du Conseil de l'Europe seront utilisés par les gouvernements locaux comme appui de toute action publique²⁶; et la Charte Européenne de l'Autonomie Locale aura force de loi : « Les autorités locales doivent devenir autonomes, avoir le droit de gérer une partie importante des affaires publiques et être investies de responsabilités entières et exclusives. (...) La Charte Européenne de l'Autonomie Locale fixe le cadre pour le rôle des Gouvernements Locaux et Régionaux et met en relief leur contribution à une Europe démocratique avec des pouvoirs décentralisés. Notre objectif pour 2030 devrait être la mise en œuvre réelle de ces dispositions. Pour ce faire, il est nécessaire que la Charte soit transposée dans les législations des différents pays, où elle aura force légale et sera directement applicable²⁷. »

²¹ Nicolas Efstathiou, p. 95.

²² Andreas Kiefer, p. 223.

²³ Imanol Landa, p. 251.

Voir « Des finances locales adéquates », p. 73.

²⁵ Davit Narmania, p. 77.

²⁶ Alina Tatarenko: « Un portefeuille d'outils et de programmes pratiques de renforcement des capacités et de formation, créés sur la base des meilleures pratiques européennes, est offert par le Centre d'Expertise. Une vingtaine de boîtes à outils (toolkits) offrent aux gouvernements locaux et nationaux des modalités très concrètes pour améliorer leurs pratiques dans des domaines essentiels de la gouvernance multiniveaux comme les finances, le leadership, la coopération inter-municipale, transfrontalière, de ville à ville. Sur demande, le Centre d'Expertise peut aider les partenaires à adapter et à mettre en œuvre ces outils. »

ces outils. » ²⁷ Constantinos Yiorkadjis, p. 55.

Les pouvoirs locaux et régionaux auront prouvé aux États et aux citoyens leur compétence à gérer les services publics de manière claire et efficace. L'action publique locale sera l'objet d'une confiance renouvelée tant de la part de l'administration nationale que des citoyens.²⁸

De nombreuses initiatives dirigées dans cette voie sont déjà observables aujourd'hui, comme l'adoption du Nouveau Cadre Juridique Basque (The Basque Local Institutions Act) appliquant les principes de bonne administration, de responsabilité et d'autonomie locale²⁹.

Cela permettra également de rendre plus lisible l'action publique. Un des défis à relever en matière de gouvernance est lié à la simplification et à la cohérence de l'action publique. Les études d'opinion montrent que les citoyens sont de plus en plus ignorants des compétences des différentes autorités. Au-delà de l'éducation citoyenne qui permettrait au citoyen de mieux comprendre les enjeux démocratiques liés à l'action publique, la superposition des autorités locales et la dilution des responsabilités ne lui permettent pas de comprendre vers qui se tourner de façon simple.

Pourtant, le principe de subsidiarité devrait s'appliquer partout et garantir que l'autorité la plus habilitée à conduire une politique est celle qui en a la charge. Dans notre Europe 2030, le citoyen saura d'instinct quelles compétences sont celles de sa commune, de sa province, de sa région, de son État et de l'Union européenne pour pouvoir juger comme il se doit les politiques conduites par ses élus.

Les jeunes le disent eux-mêmes : « Ma vision de l'Europe en 2030 est celle d'une coopération plus forte et plus approfondie avec les gouvernements et les institutions pour des questions comme la monnaie commune, la défense, le réseau routier et le développement rural, mais également d'une interférence moindre de la part de l'UE dans des questions d'importance secondaire, interférence qui crée auprès des citoyens des doutes sur l'utilité des décisions.

J'aimerais également que le niveau national transfère aux niveaux régional et local plus de pouvoirs et plus de moyens. Davantage d'autonomie pour renforcer la participation et la démocratie directe, conjuguée avec une coopération à travers toute l'Europe, afin de créer une identité commune, mais diversifiée, entre les Européens. Une multitude de régions de tailles plus modestes sous l'égide d'une UE plus forte gagnerait en flexibilité et conviendrait mieux aux habitants que l'actuelle mise en exergue des nations et des nationalismes qui en résultent³⁰. »

Les outils de bonne gouvernance permettront à tous les gouvernements locaux et régionaux de jouer pleinement leur rôle et d'être considérés comme des partenaires égaux au niveau de l'État central et des institutions européennes. Aujourd'hui, nous assistons aux prémices d'un tel partenariat grâce à l'Agenda urbain européen. « Conjointement avec la Commission européenne, avec le Parlement européen et les autres parties prenantes européennes importantes, nous mettons actuellement à l'essai un nouveau modèle de gouvernance pour les questions urbaines. Pour la première fois en 20 ans, ce qu'on appelle l'Agenda urbain pour l'UE offre la possibilité de définir les domaines d'action les plus urgents, de soumettre des propositions spécifiques et de proposer des idées aux législateurs européens. Je plaide pour qu'une véritable chance soit accordée à ce nouveau modèle politique. (...) L'Agenda urbain de l'UE offre une occasion précieuse pour essayer objectivement d'élaborer ensemble un nouveau modèle de gouvernance et de coopération européennes³¹. »

²⁸ Alina Tatarenko, p. 51.

²⁹ Imanol Landa, p. 251.

³⁰ Gabriel Gustafsson Hall, p. 57.

³¹ Dr Michael Häupl, p. 48.

Des services publics de qualité pour tous

« (...) de sorte qu'un citoyen de Chypre puisse espérer de son gouvernement local les mêmes normes et la même efficacité qu'un citoyen de Suède. 32 »

Les services publics, notamment locaux et régionaux, sont un élément essentiel du modèle social européen qui reste à construire, en particulier, pour les populations les plus en difficulté qui sont également celles qui rejettent le plus massivement le projet européen. Les services publics sont désormais reconnus dans les Traités européens comme « valeurs communes » de l'Union européenne et pour leur rôle dans les objectifs de cohésion économique, sociale et territoriale³³.

En 2030, de grandes réformes territoriales auront été conduites dans toute l'Europe pour faire correspondre la gestion de chaque service public avec le niveau territorial de gouvernance pertinent³⁴.

L'efficacité et la qualité des services publics seront garanties par le recours croissant à la coopération intermunicipale³⁵ et à la promotion de la gestion partagée des services publics locaux, permettant des réductions significatives en termes de coûts, tout en accroissant la diversité des services.

Davantage de partenariats horizontaux avec la société civile et/ou les entreprises seront mis en œuvre par les autorités locales en vue d'encourager la diversité d'approche dans l'action publique et de favoriser l'innovation³⁶.

Cette décentralisation renforcée sera caractérisée par des transferts de compétences équilibrés et accompagnés des moyens nécessaires par l'attribution de ressources propres pour leur mise en application. Elle ne pourra se développer qu'à la suite d'une réforme ambitieuse des finances publiques.

DES FINANCES LOCALES ADÉQUATES

« Dans mon Europe 2030, le principe de subsidiarité sera appliqué et financé par des ressources fiscales propres à l'administration locale et ce, dans tous les pays Européens³⁷. »

Dans notre Europe 2030, nous appelons à une meilleure autonomie financière pour l'ensemble des communes et des régions d'Europe, grâce au développement de mécanismes de financement innovants par et pour les gouvernements locaux ; à une décentralisation fiscale adaptée et des règles financières flexibles dans la zone Euro.

Des mécanismes de financement innovants par et pour les gouvernements locaux

En 2030, les gouvernements infranationaux et leurs partenaires auront obtenu le leadership du débat sur le financement du développement urbain au sein des différents espaces de négociations, notamment internationales.

De nombreuses actions augurent déjà un tel développement positif : « Pour la première fois, ici à Tbilissi, nous avons eu des fonds de la BERD (Banque Européenne pour la

³² Nicolas Efstathiou, p. 95.

³³ Philippe Laurent, p. 103.

Vítor Proença, p. 60.
 Alina Tatarenko, p. 51.

³⁶ Konrad von Ritter, p. 379.

Reconstruction et le Développement) pour notre système de transports, pour acheter de nouveaux bus GNC. Nous utilisons des Fonds externes pour les infrastructures routières, la reconstruction et pour des projets de rénovation.

Nous empruntons aussi de l'argent aux banques locales privées, mais uniquement pour les transactions purement financières. Comme vous pouvez le voir, nous sommes en train d'essayer de diversifier nos ressources³⁸. » En 2030, les gouvernements locaux auront la capacité d'accéder, de mobiliser, de lever et de (co)gérer au niveau local, national et international les fonds nécessaires à la réalisation de projets d'infrastructures à usage multiples et de gouvernance participative.

L'épargne locale privée sera largement structurée, mobilisée et canalisée pour contribuer au développement de l'économie locale créatrice d'emplois durables et à impacts positifs sur la société. Dans son ensemble, l'économie locale sera sociale, inclusive et solidaire. Des coalitions d'investisseurs responsables auront permis l'émergence de coopératives de logements et d'énergies renouvelables citoyennes décentralisées rémunératrices³⁹.

Les autorités locales et régionales se renforceront notamment dans le domaine social, en initiant de nouveaux programmes et de nouveaux projets, en utilisant les ressources européennes disponibles dans le cadre des politiques de développement régional⁴⁰.

En 2030, les autorités locales et régionales auront largement recours à de nouveaux instruments de financement flexibles, fondés sur l'approche en partenariat avec la société civile et les entreprises privées, tout en prenant la mesure du risque encouru.

Par exemple, les modèles de financement fondés sur la participation citoyenne comme le crowdfunding et les coopératives, sur la mobilisation et l'attraction d'investisseurs privés, sur les prêts renouvelables, sur les obligations vertes municipales, qui ont déjà fait leurs preuves mais qui ne sont pas encore assez étendus en Europe, seront beaucoup plus courants, grâce notamment à des projets européens comme CITYnvest⁴¹.

De nombreux signes d'un tel développement sont déjà tangibles.

Des dynamiques européennes réinterrogent les évidences pour innover. Par exemple, des initiatives repensent l'emprunt pour l'adapter au contexte territorial sur la base de collaborations renforcées.

La région Île-de-France innove avec les emprunts socio-éco-responsables et des communes en Suède créent une agence de financement par et pour les collectivités : Kommunivest. Le Fonds Vert de Londres mobilise le capital privé pour un développement territorial durable⁴².

D'autres exemples se concentrent sur la réduction des coûts, l'investissement, l'optimisation de la gestion des ressources publiques, et donc la planification. C'est une mesure particulièrement mise en valeur pour financer la mobilité urbaine et régionale : planifier à l'avance le développement de transports avec un plan d'urbanisme assez stable et transparent afin d'encourager la participation du secteur privé, créer de la valeur, et récupérer la plus-value. À Copenhague, une zone portuaire est encours de réaménagement et les revenus générés sont réinvestis dans une ligne de métro. À Tokyo, une ligne a été réfléchie en corrélation avec l'extension urbaine le long des corridors ferroviaires, entraînant

³⁹ Jean-François Habeau, p. 107.

Elise Steyaert, p. 87.

³⁸ Davit Narmania, p. 77.

⁴⁰ Mariana Gâju, p. 80.

⁴² FMDV, Résolutions Europe : innover localement pour financer les territoires, 2014.

commerces de détails et revenus fonciers. Seuls 17 % de ses recettes proviennent des tarifications⁴³.

Une décentralisation fiscale adaptée

Pour garantir le principe d'autonomie locale, nous appelons à la suppression progressive des prêts et subventions accordés par les gouvernements nationaux⁴⁴, remplacés par une véritable décentralisation fiscale et une autonomie financière locale.

Cette autonomie s'accompagnera d'une transparence totale et d'un fléchage précis entre taxation et service au citoyen financé par cette taxe, et l'ensemble des revenus sera destiné à l'efficacité du service rendu.

De plus, et pour contrer le risque de concurrence exagérée, de nouvelles sources de revenus proviendront d'impôts partagés avecl'État central, et donc redistribué par celui-ci pour financer exclusivement et explicitement des domaines reconnus de compétence partagée, tels que le développement d'infrastructures, les services publics d'intérêt général, et la redynamisation de zones défavorisées et de quartiers sensibles⁴⁵.

Cela s'accompagnera de l'adoption et de la légalisation d'une Charte européenne de l'autonomie financière locale : « Des règles supra-nationales voire constitutionnelles (et donc nationales) impératives de répartition des recettes entre l'État et les collectivités locales agrémentées de pourcentages précis ou de règles de calcul claires et fixes » ; cela engendrera une responsabilité financière de l'État vis-à-vis des gouvernements locaux et régionaux pour éviter certaines recentralisations de compétences locales, « qui ne sont nullement une solution, mais le symptôme d'un transfert insuffisant de ressources financières de l'État auxdites collectivités pour exercer ces compétences, et donc d'une absence de répartition juste et équitable des ressources nationales entre l'État et les collectivités locales⁴⁶. »

Cette réforme sera le moteur de la relance économique et d'une croissance comme l'Europe n'en a plus connu depuis la révolution industrielle. Des études montrent en effet la contribution de la décentralisation notamment fiscale à la croissance économique du niveau territorial et donc national et européen, due, entre autres et notamment, à l'attachement des contribuables au niveau local et la visualisation de l'impact des redevances dans leur vie quotidienne⁴⁷.

Des règles financières flexibles dans la zone Euro

Les autorités locales et régionales de la zone Euro auront davantage d'emprise sur les règles et les instruments financiers établis au niveau européen en matière de contrôle des déficits publics, d'endettement, de normes comptables liées au Pacte de Stabilité et de Croissance (PSC), au Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire

(TSCG), aux normes comptables européennes (SEC 2010)⁴⁸.

Ces règles, nécessaires et sans doute adaptées à la situation au moment de leur adoption, impactent aujourd'hui négativement l'investissement public local dans la mesure où elles

⁴³ OCDE, Faits marquants du Forum International des Transports, 2013.

⁴⁴ Nicolas Efstathiou, p. 95.

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Stéphane Guérard, p. 228. 47 Benedikt Herrmann, p. 99.

⁴⁸ Philippe Laurent, p. 103.

intègrent sans les distinguer, les dépenses récurrentes de fonctionnement, mais aussi les dépenses d'investissement qui contribuent au développement de la croissance, de l'emploi, de l'attractivité à plus long terme⁴⁹.

À l'instar des cofinancements apportés par les États membres dans le cadre du plan d'investissement (Plan Juncker), il importe que les dépenses d'investissement portées par les collectivités territoriales ne soient pas prises en compte dans le cadre de l'application du pacte de stabilité, que ce type de mesures soit étendu aux dépenses d'investissements portées par les collectivités territoriales⁵⁰.

En 2030, tout en gagnant en flexibilité, ces normes répondront toujours à un cadre d'application commun pour garantir une cohérence et une homogénéité d'organisation dans toutes les autorités locales et régionales européennes, aux fins d'assurer stabilité et croissance monétaire et économique ; toutefois, elles auront perdu en règles trop bureaucratiques. Les normes financières seront plus adaptées aux conditions et aux réalités locales.

Et en 2030, les autorités locales des pays concernés auront gagné le pouvoir de participer directement à la gestion des fonds européens⁵¹.

En rendant plus cohérent l'ensemble des responsabilités locales, régionales et nationales à l'échelle européenne, en attribuant à chaque niveau de gouvernance les moyens nécessaires et appropriés, la gouvernance en partenariat n'en sortira que plus forte et précieuse pour renouveler la confiance dans le projet européen. Mais pour regagner l'entière confiance des citoyens, l'organisation actuelle des institutions européennes devra, elle aussi, être révisée.

DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES SUR MESURE

« L'Europe et l'UE peuvent et doivent retrouver les moyens de leurs ambitions et s'affirmer davantage face aux géants américain ou chinois. Nous avons pour nous des atouts considérables à condition de nous fédérer, de nous coaliser. (...) Nous n'avons pas besoin de moins d'Europe mais de plus d'Europe, celle que nous léguerons à nos enfants pour accroître les libertés et droits de chacun : le droit de

vivre, de se déplacer, de coexister partout dans une Europe soudée par un même projet, par de mêmes convictions. Nous aurons gagné lorsque nous nous sentirons tous Européens, sans perdre pour autant nos identités⁵²! »

« Les institutions politiques sont comme les hommes : elles sont périssables. Nier ce fait causera immanguablement du tort à l'Europe. 53 » En 2030, la forme et le poids des institutions européennes garantiront le développement d'une Europe renforcée, plus démocratique et solidaire. Comment les réinventerons-nous pour garantir notre vision ?

Dans notre Europe 2030, le citoyen européen sera au cœur de l'action de l'Union, les institutions auront été réformées, et les politiques européennes seront plus cohérentes.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Jean-François Habeau, p. 107.

⁵² Damien Carême, p. 91.

⁵³ Guy Verhofstadt, Le Mal européen (Europe's Disease), Plon, 2016.

Le citoyen européen au cœur de l'action

En 2030, davantage d'événements européens seront organisés dans tous les territoires européens pour permettre aux autorités européennes de rencontrer et de nouer le dialogue avec les citoyens sur les enjeux d'intérêt public et de communiquer directement sur le travail de l'Union européenne.

L'agenda urbain de l'Union européenne, déjà cité, est d'ores et déjà un signe positif qui va dans ce sens⁵⁴. « L'Agenda urbain (...) constitue une avancée majeure pour l'implication des (villes) dans la gouvernance de l'Union européenne. (C'est une) opportunité pour rapprocher l'UE des citoyens, qui pour la grande majorité vivent dans des villes⁵⁵. »

Les autorités nationales, locales et régionales souligneront de façon systématique – et pas uniquement avec l'apposition d'un logo presque invisible - les projets ayant été rendus possibles par l'Union européenne et les fonds européens⁵⁶, dans le but de rendre plus visible l'action concrète de l'Union dans les pays membres comme dans les pays voisins, candidats ou partenaires.

« L'Union européenne a apporté en Pologne des perspectives et des opportunités pour le développement durable. C'est ainsi que Lódz a la chance de pouvoir devenir une nouvelle ville par la réalisation de projets sociaux et d'infrastructures. À Lódz, ce processus d'une importance cruciale est en train de faire revivre d'anciens quartiers industriels, d'apporter de nouvelles fonctionnalités et de revitaliser le centre-ville⁵⁷. »

Ceci constitue un rôle plus qu'évident que les autorités locales et régionales peuvent jouer concernant l'image de l'Union européenne, avec un langage positif, et l'identification des bénéfices de l'Union pour le quotidien de ses habitants. Lors d'un débat organisé par le CCRE en décembre 2016 pour célébrer le 25e anniversaire du traité de Maastricht, « un exemple très fort a été offert par une petite ville en milieu rural ou semi-rural de l'Angleterre, qui est passé au stade supérieur de la survie grâce aux fonds européens. Les élus locaux ne l'ont pas caché, au contraire, ils ont bien insisté sur ce que devait la ville à l'Union, et le résultat est que ses habitants, isolés parmi une zone pro-BREXIT, ont majoritairement voté pour rester au sein de l'Union européenne⁵⁸ ».

De nombreux exemples aujourd'hui sont à développer pour demain : « Au niveau local, nous souhaitons communiquer encore mieux sur le fait que les échanges avec les acteurs d'autres métropoles européennes peuvent permettre à chacun d'aller plus vite et plus loin sur ses propres projets. Pour cela, nous nous appuyons sur les différentes associations européennes, très nombreuses et très dynamiques à Nantes, que nous allons regrouper en 2019 dans un Pôle Europe au cœur de la métropole et ouvert aux citoyens⁵⁹. »

Mieux communiquer sur l'UE est également de la responsabilité des partis politiques, qui portent entre autres le poids du déficit de confiance des citoyens envers les élus. Les partis politiques nationaux devraient davantage, et mieux, communiquer à propos des politiques publiques de l'UE, assurer la visibilité des élus européens, et accorder plus d'importance à leurs partis européens. « En effet, lorsque les événements ne sont perçus que d'un point de vue national et que cette perspective est renforcée par les médias, la compréhension mutuelle s'affaiblit et il devient facile de perdre de vue la situation dans son ensemble⁶⁰. »

⁵⁴ Daniël Termont, p. 184.

⁵⁵ André Sobczak, p. 20.

⁵⁶ Carmen Kiefer, p. 38. ⁵⁷ Hanna Zdanowska, p. 117.

⁵⁸ Débat sur l'avenir de l'Europe organisé par le CCRE, p. 128.

⁵⁹ André Sobczak, p. 20.

Par ailleurs, la jeunesse est souvent considérée comme notre futur, notre avenir : une communication ciblée sera adressée aux jeunes. « Aujourd'hui, pour les jeunes, il est évident et naturel de se rendre à l'étranger pour travailler ou étudier ; ils ne font pas le lien entre cette chance et l'UE, ils ne songent pas au fait que c'est grâce à l'UE. C'est le cœur du problème. Il se peut qu'ils aient l'image d'une administration énorme à Bruxelles mais, à mon avis, ils ignorent et ne voient pas les effets positifs que l'UE a sur leurs vies⁶¹. »

Cela dit, certains se rendent compte des effets positifs de l'UE, grâce à la mobilité européenne, et surtout au programme Erasmus (pratiquement cité par tous les jeunes contributeurs au présent recueil) : « Quand j'ai été étudiante à Londres et quand j'ai travaillé en Espagne, j'ai rencontré des gens venus d'Europe et du monde entier, et j'ai pu comprendre que, même s'il y a beaucoup de différences, les Européens ont beaucoup de choses en commun, des siècles d'histoire commune qui les ont amenés là où ils sont maintenant, avec beaucoup de choses à partager et à apprendre les uns des autres. Maintenant, je sens que le fait d'être européenne fait partie de mon identité, tout comme le fait d'être italienne⁶². »

Le dialoque intergénérationnel sera mis en avant : « Il serait utile que la génération précédente transmette à la génération plus jeune sa vision du monde et l'aide à bâtir ses rêves⁶³. »

Le renouveau du programme « Europe pour les citoyens » et des jumelages de villes fondés non seulement sur les rencontres mais aussi sur des projets concrets pour améliorer les services publics locaux auront renforcé l'aspect positif de l'Union et des instruments notamment financiers qu'elle met à la disposition des rencontres citoyennes pour promouvoir la tolérance et la diversité.

« Nous nous sommes investis pour impliquer davantage la population dans le processus de décision. Nous travaillons très activement avec les ONG et le réseau associatif afin d'impliquer les citoyens et de les consulter sur différentes questions. (...) J'aimerais inviter mes collègues d'autres villes et d'autres pays à rester actifs dans l'échange d'expériences et de pratiques ; je crois que la coopération est très importante pour nous tous si nous voulons construire un monde meilleur et des villes plus agréables pour leurs habitants⁶⁴! »

Des institutions réformées

Le Livre Blanc de la Commission européenne sur le futur de l'Europe est une contribution utile pour commencer la réflexion sur les prochaines étapes. Mais pour repenser vraiment la manière dont nous faisons les choses, nous devons regarder au-delà des cinq scénarios proposés dans le Livre blanc⁶⁵.

La majorité des contributions s'accordent à soutenir qu'une union européenne est absolument nécessaire et cruciale pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des citoyens européens dans le contexte de la mondialisation. Il n'y a pas d'alternative à ce projet majeur.

L'avenir de l'Union européenne à l'horizon 2030 et la stabilité de l'ensemble du continent européen dépendront, par conséquent, de sa capacité à être à la fois une Europe stratège et une Europe solidaire. Une Europe stratège, c'est une Union européenne qui consolide ses

⁶¹ Lydia Dietrich, p. 123.

⁶² Valentina Giro, p. 238.

⁶³ Alexey Philippoy, p. 126.

⁶⁴ Davit Narmania, p. 77.

⁶⁵ Daniël Termont, p. 184.

acquis et qui relance sa dynamique d'intégration en adaptant ses processus décisionnels aux enjeux du moment et aux attentes des citoyens pour plus de réactivité et de proximité⁶⁶.

Donc, en 2030, les prérogatives et les compétences du Parlement européen auront été renforcées⁶⁷. Le Comité des Régions sera devenu une deuxième chambre, représentant les territoires. Organisé à l'image d'un Sénat et composé d'élus locaux et régionaux élus par leurs pairs, il participera sur un pied d'égalité avec le Parlement à la définition des stratégies et des législations européennes, afin de faire peser sur elles les réalités locales.

La nomination des Commissaires européens ne s'effectuera plus sur la base d'une représentation des États mais sur l'expérience, la compétence et le choix démocratique des citoyens, afin de servir un véritable intérêt européen avant tout intérêt national, tout en respectant l'égalité de genre et la diversité, notamment géographique.

Enfin, le Conseil européen n'existera plus, en tout cas plus tel quel, le droit de veto ayant été aboli.

Une réforme encore plus en profondeur des institutions européennes sera en cours, avec une méthode de délibération à l'échelle locale dans toute l'Europe, avec comme fondement l'ambition de créer une République européenne, de voir tous les citoyens européens égaux devant la loi, souverains⁶⁸.

C'est le plaidoyer d'Ulrike Guérot, politologue allemande : « Je voudrais faire revivre les villes européennes telles que Trieste, Istanbul, Prague. Je voudrais repenser les structures de l'Europe par la culture, car lorsqu'on parle d'identité culturelle, c'est dans les villes et dans les régions (Languedoc, Alsace, Tyrol, Bavière, Saxe, etc.) qu'on trouve l'héritage culturel de l'Europe, tandis que les nations n'offrent bien souvent que des récits de guerre et de paix.

Si on veut préserver l'héritage culturel de l'Europe, si on veut donner une identité aux citoyens, si on veut leur offrir des agoras proches d'eux pour développer la démocratie participative, et si on veut les regrouper sous les mêmes normes, sous un même "toit normatif", mon idée est qu'on devrait établir une République européenne basée sur 50 ou 55 régions, et constituée de deux chambres.

Une première assemblée élue au suffrage direct qui serait une Chambre des représentants où la voix de chaque citoyen serait prise en compte : un homme, une voix. Cette première assemblée ne serait plus constituée par un système de vote à la représentation proportionnelle comme le Parlement européen. La deuxième assemblée serait constituée sur la base d'un système de vote où toutes les régions auraient deux sénateurs.

On aurait alors un Sénat européen, une Chambre des représentants, et nous pourrions élire un Président au suffrage universel direct. 69 »

Il est également important de rappeler et d'appeler pour l'Europe de demain à un élargissement – qualitatif – envers nos voisins les plus demandeurs et qui voient leur intégration au sein de l'Union européenne comme une garantie de liberté et de développement : « Pour 2030, je souhaite que l'Union européenne (UE) se soit élargie et que nous en fassions partie. Être membre de l'UE garantirait la liberté de nos citoyens et leur indépendance sociale⁷⁰! »

⁶⁶ Karl-Heinz Lambertz, p. 137.

⁶⁷ Maria Stratigaki, p. 140.

⁶⁸ Ulrike Guérot, p. 147.

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Davit Narmania, p. 77.

Enfin, « l'UE devrait se doter d'une constitution qui définisse clairement le fonctionnement de ses institutions, de sorte qu'il soit facile d'expliquer ce qu'est l'Union européenne⁷¹. »

Des politiques européennes plus cohérentes

En 2030, grâce aux réformes procédurales et institutionnelles, l'Union européenne aura réussi à créer un socle commun dans l'ensemble de ses politiques afin de souder des positions nationales encore trop isolées. L'Europe sera ainsi caractérisée par une plus grande cohésion politique, établie par-delà toute différence d'idéologie⁷², fondée sur davantage de flexibilité et l'acceptation de la diversité. L'ambition est de trouver un terrain d'entente sur les objectifs, tout en respectant la liberté du choix des moyens.

Cela se concrétisera par le développement de véritables politiques communes dans les secteurs où le besoin de cohérence est urgent. Exemples non représentatifs et certainement pas exhaustifs, de nombreuses contributions ont mis l'accent sur le besoin, au niveau européen, d'avoir une harmonisation des systèmes en matière d'aide sociale⁷³, de finances locales⁷⁴, de droit d'asile⁷⁵ et d'immigration⁷⁶, ainsi que de lutte contre le terrorisme, mal absolu avec un autre visage, qui menace nos démocraties⁷⁷. « L'UE disposera de frontières extérieures protégées, d'un corps puissant de gardes-frontières et de gardes-côtes européens et d'un système d'asile clair et transparent⁷⁸. »

Tous les niveaux de gouvernance – ainsi que les acteurs pertinents du secteur privé, commercial, industriel, universitaire et de la société civile – seront intégrés aux discussions sur les politiques européennes et nationales impactant l'échelle locale dès la phase de conception jusqu'à la mise en oeuvre et l'évaluation. L'UE développera une dynamique de dialogue réel avec ses villes, loin d'un dialogue structuré avec des questions préétablies et des réponses vides. Des organisations comme le CCRE joueront un rôle de médiation à ce sujet. De toute façon, le contact direct entre les citoyens et l'UE au niveau local est très important⁷⁹.

« La forme de gouvernance à adopter à l'avenir devra être le reflet des évolutions de nos modèles sociétaux. Au-delà des modèles nationaux qui prédominent actuellement et qui perdureront, il faudra conjuguer deux tendances fortes : une forme de modèle fédéral qui se développe au niveau européen et une plus grande application du principe de subsidiarité, transférant une part non négligeable des compétences et de la légitimité politique au niveau le plus proche des citoyens⁸⁰. »

Un ambitieux travail sur les valeurs du projet européen aura été réalisé, de telle façon que la croissance économique ne dominera plus les objectifs de bien-être social de l'Union⁸¹ et ses valeurs telles que l'État de droit, l'adaptabilité, la tolérance, et le respect des libertés ; des libertés telles que la liberté d'expression, de croyance, de vivre selon ses propres choix tout simplement, libertés durement acquises ; une tolérance pour la différence et la diversité plus que jamais nécessaire, fruit du combat pour l'égalité des femmes, des minorités dans leur grande diversité et conséquence d'événements géopolitiques mais aussi, ne l'oublions pas, de l'histoire coloniale et postcoloniale de l'Europe.

⁷⁴ Nicolas Efstathiou, p. 95.

Narcis George Matache, p. 150.

⁷² Christiane Overmans, p. 84.

⁷³ Ibid.

⁷⁵ Dr Rainer Haas, p. 41.

⁷⁶ Nicolas Efstathiou, p. 95.

Viviane Teitelbaum, p. 323.Jan Olbrycht, p. 161.

⁷⁹ Stefan Schostok, p. 157.

⁸⁰ Gudrun Mosler-Törnström, p. 163.

⁸¹ Marien den Boer, propos recueillis en entretien.

À cet égard, une coopération inclusive de ville à ville, et des partenariats entre gouvernements locaux et régionaux qui impliquent réellement leurs citoyens, seront essentiels pour favoriser une « identité européenne » et faciliter les échanges entre les peuples.

« Pour moi, la liberté est l'une des valeurs les plus importantes, (...) tout à fait sous-estimée. (...) La liberté est le contraire de l'oppression, la liberté est le contraire de la dépendance, la liberté est le contraire des restrictions à l'action des individus. Je comprends la liberté comme un droit et un instrument pour faire du monde un lieu de vie meilleur, et enfin, comme l'a dit George Orwell, le droit de dire aux gens ce qu'ils ne veulent pas entendre (...). En tant que jeune intéressé par la politique, j'exerce ce droit quand je prends un engagement personnel en politique (...). Et l'UE ne devrait pas être un objectif en soi, mais plutôt un moyen justifiant la fin : traiter les questions et élaborer les politiques demandées par la société⁸². »

Enfin, l'adaptabilité sera peut-être la clé du vivre-ensemble de demain : trouver un nouveau chemin au lieu de contraindre par la force, changer ensemble plutôt que se renier ou bafouer, inclure plutôt qu'intégrer.

« Le respect est important pour notre culture politique ; solidarité, amitié, tout vient de notre respect envers d'autres êtres humains. Nous devons même prendre nos adversaires au sérieux et les traiter avec respect pour gérer nos conflits avec succès et trouver des compromis⁸³. »

« En allant vivre à Londres, je me suis installé dans une véritable ville multiculturelle, et c'est là-bas que j'ai commencé à vraiment apprécier les valeurs interculturelles. Nous avons beaucoup à apprendre des différences de chacun. C'est ainsi que j'ai également commencé à apprécier mes propres valeurs, notamment en voyant comment elles peuvent contribuer au vivre ensemble. Quelques fois nous voyons cela d'une manière négative mais je crois que nous pouvons coexister sur la base de nos propres valeurs et sans rejeter celles des autres, tout simplement en les acceptant et en créant de nouvelles valeurs communes⁸⁴. »

Ainsi, « l'UE développera des mécanismes susceptibles de créer un environnement de qualité propice aux jeunes, pour qu'ils vivent, apprennent et travaillent dans l'UE. La mobilité de l'éducation sera renforcée et la simplification du parcours professionnel évitera la fuite des cerveaux hors d'Europe⁸⁵.»

⁸² Laurens van der Sluijs, p. 169.

⁸³ Anna Jordanova, p. 167.

⁸⁴ András Volom, p. 144. ⁸⁵ Jan Olbrycht, p. 161.

GOUVERNANCE INTELLIGENTE : CULTIVONS LE NUMÉRIQUE

L'avènement d'un nouveau leadership

Les progrès extraordinaires de l'informatique et des télécommunications ont, depuis déjà plusieurs décennies, engendré des transformations majeures dans tous les domaines de la vie sociale. La « Galaxie Internet⁸⁶ », avec ses multiples plates-formes d'échanges et de communication a développé une mise en réseau généralisée. La rapidité des communications sur Twitter, Facebook et autres réseaux sociaux, mais surtout l'instantanéité de l'information sur la toile institue désormais chez le citoyen un nouveau rapport au temps, à l'actualité et aux territoires.

Très vite, les gouvernements des pays de l'Union européenne ont pris conscience de l'importance de prendre en compte ces innovations dans leur propre fonctionnement. Les Plans d'Action eEurope 2002 et eEurope 2005 ont permis à tous les États membres de développer une stratégie de développement d'e-gouvernement.

L'émergence du gouvernement électronique apparaît ainsi comme une véritable révolution de l'administration publique, instituant une nouvelle culture d'échanges avec les citoyens. L'accès aux potentialités du numérique – dans une dimension organisée et suivie – apparaît alors comme un facteur décisif pour le renforcement de la participation citoyenne dans nos démocraties et indispensable au développement d'une société plus prospère et inclusive, au sein de l'Union et au-delà.

Afin de saisir réellement toute « l'opportunité du numérique », notre Europe 2030 aura réussi à construire un marché unique du numérique, d'abord sur la base des États membres, où les entreprises et start-up (comme Spotify) prospéreront à l'intérieur des frontières européennes sans ressentir le besoin de partir pour les États-Unis. Le développement des technologies de l'information et de la communication possède d'ores et déjà une place centrale dans notre économie moderne et est un moteur essentiel de développement tant au niveau global que local. Notre Europe 2030 aura su mettre à profit toutes les opportunités du numérique : création de nouveaux emplois, société plus inclusive et démocratique, et ce au-delà de ses frontières.

Un véritable bouleversement de notre approche du leadership politique sera opéré. En effet, l'obstacle principal d'une démocratie directe, dans notre société et à notre époque, au vu de l'incapacité de nos démocraties représentatives à répondre aux aspirations des citoyens, c'est le rapport numérique entre le nombre de citoyens et l'accès à la participation. Or, le numérique semble effacer cette barrière. Si les citoyens/habitants peuvent par l'intermédiaire du numérique décider de la forme, de l'organisation, du budget et des choix de services publics, s'ils peuvent exprimer leur vision de la société dans laquelle ils veulent vivre, le rôle des élus - locaux entre autres - doit s'adapter. Le leadership de demain demande du courage et la volonté de changer d'attitude, afin de créer une nouvelle culture politique démocratique européenne⁸⁷. « Il nous faut guider et non plus diriger, aider les gens à aller là où ils décident d'aller, plutôt que d'imposer une vision⁸⁸. » Il est beaucoup question du manque de confiance des citoyens envers les élus, vus comme carriéristes ou opportunistes, mais aujourd'hui déjà, et en 2030 sûrement, les citoyens entendront et risquent d'être de plus en plus réceptifs à ce type de discours : « (la politique), c'est une activité fascinante parce que c'est un défi quotidien et quand vous pouvez gagner ce défi, lorsque vous réalisez que vous avez fait quelque chose de positif pour la collectivité, la magie opère⁸⁹! »

⁸⁶ Manuel Castells, La Galaxie Internet, Oxford University Press, 2001.

⁸⁷ Andreas Kiefer, p. 233.

⁸⁸ Marien den Boer, propos recueillis en entretien.

L'enthousiasme de cette jeune élue répond à l'appel lancé par le Président émérite du CCRE Valéry Giscard d'Estaing, en postface : « L'Europe doit exister. Elle a un passé historique, culturel, et social tout à fait exceptionnel, il faut le reconnaître. Après une période plus creuse, la jeunesse doit maintenant prendre en main son destin pour offrir un avenir et donner une nouvelle perspective politique à l'Europe. (...) Aujourd'hui, le pouvoir est à prendre! (...) Que la jeune génération s'en empare⁹⁰! »

Daniël Termont, maire de Gand, a reçu le Prix du deuxième meilleur Maire du monde. Il insiste : « Nos villes sont un terrain d'expériences pour de très nombreux exemples d'engagement citoyen et de nouvelles formes de démocratie directe. En tant que villes, nous sommes constamment en train d'améliorer nos mécanismes pour mieux écouter et travailler davantage avec nos citoyens, afin de trouver des solutions efficaces. L'UE devrait s'inspirer de ce qui se passe dans les villes afin de renforcer ses propres instruments de gouvernance ouverte, afin de refléter au mieux les innovations des citoyens. Les élus et les experts, à tous les niveaux de gouvernement, devraient sortir de leurs bureaux pour écouter et parler avec les citoyens⁹¹. »

En 2030 donc, le nouveau leadership optimisera le potentiel du numérique. Tout d'abord, nous relèverons le défi de la fracture numérique, notamment par l'enseignement et la formation (1). Ensuite, nous garantirons les bienfaits de l'e-gouvernement local en améliorant la performance des services publics (2). Enfin, par le renforcement du dialogue entre élus, administration locale et citoyens, nous ré-enchanterons la démocratie et nous établirons une véritable culture de la participation (3). « Nous avons besoin de trouver de nouvelles méthodes pour travailler ensemble de manière à utiliser au mieux l'expertise de chacun. Les administrations publiques, les citoyens, les entreprises, les instituts de recherche : nous faisons tous partie du même système éco-urbain et nous avons tous quelque chose à offrir⁹².

RÉSORBER LA FRACTURE NUMÉRIQUE

« Notre mission est (...) d'investir directement dans la société européenne de demain, une société que nous voulons à tout prix inclusive. Nous sommes convaincus qu'un des moyens principaux pour y parvenir est la numérisation de la société ⁹³. » L'avènement d'une société européenne plus égalitaire et inclusive ne s'effectuera qu'à la suite de la mise à disposition des mêmes biens et services pour l'ensemble des citoyens européens. L'accès au numérique, la connaissance et le bon emploi de ses instruments apparaissent de ce fait comme une priorité pour 2030.

Dans notre Europe 2030, une couverture Internet uniforme sera déployée dans toute l'Europe, avec des formations aux nouvelles technologies pour permettre au numérique d'être un facteur décisif d'intégration.

⁹⁰ Valéry Giscard d'Estaing, p. 387.

⁹¹ Daniël Termont, p. 184.

⁹² Ibid.

⁹³ Sandro Gozi, Génération Erasmus, Plon, 2016.

L'Internet pour tous

En 2030, des plans régionaux pour le digital auront été mis en place dans toute l'Europe pour réduire les déséquilibres de développement des infrastructures de télécommunications et garantir un accès au numérique continu et à très haute capacité, y compris dans les zones rurales, plans inspirés par la Communication de la Commission européenne sur un marché unique numérique compétitif⁹⁴.

Les politiques d'accès public à l'Internet seront renforcées dans les pays d'Europe par l'offre d'une couverture sans fil dans l'ensemble des espaces publics européens, avec les États membres de l'Union européenne en fer de lance vu l'objectif « Wi-Fi 100 % des villes », évoqué dans le discours sur l'état de l'Union 2016 du Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker⁹⁵.

Dans les territoires n'ayant pas les ressources pour développer de tels accès, des partenariats avec les opérateurs privés auront été mis sur pied, dans lesquels un système de chèques ou de bons, financé par les autorités publiques, permettra au public de profiter de la couverture Internet.

Les ordinateurs et autres instruments numériques seront plus accessibles aux ménages à faible revenu par le lancement d'une politique de réutilisation des équipements des autorités locales et régionales et des institutions gérées par elles (écoles, hôpital, etc.), sachant que des études ont déjà démontré l'importance de l'Internet pour les ménages à faibles revenus, comme une dépense incompressible⁹⁶.

Un facteur décisif d'intégration

En 2030, l'e-inclusion ne signifiera plus seulement l'accès à la société numérique, mais aussi plus globalement l'accès à la société du savoir. Le concept d'e-inclusion sera devenu un enjeu d'autonomisation, d'affranchissement et de facilitation de la vie de tout citoyen.

Le développement équilibré des infrastructures de télécommunications continuera d'être un élément essentiel de l'e-inclusion. Mais en tant que concept multidimensionnel, une stratégie d'einclusion sera aussi développée dans l'ensemble des autres politiques régionales et locales (culture, éducation et santé).

L'administration électronique est un outil éminemment stratégique pour améliorer le service rendu aux citoyens. Certes, selon son niveau de développement, le service apporté aux usagers varie, mais les sites publics sont un apport indéniable pour simplifier l'accès et la gestion des droits des usagers⁹⁷.

Les citoyens seront capables de saisir toutes les nouvelles opportunités de bien-être économique et social proposées par le numérique. L'éducation dans ce domaine facilitera par la même occasion le travail des institutions, des fonctionnaires et des responsables des gouvernements locaux, ouvrant par-là la voie à une « gouvernance intelligente » renforcée et égalitaire.

⁹⁴ Connectivité pour un marché unique numérique compétitif – Vers une société européenne du gigabit, COM(2016) 587 final, 14.9.2016.

⁹⁵ Le 14 septembre 2016.

⁹⁶ Laëtitia Roux, « L'administration électronique : un vecteur de qualité de service pour les usagers ? », Informations sociales 2/2010 (n° 158), p. 2029 ; www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-2-page-20.htm.

⁹⁷ Laëtitia Roux, « L'administration électronique : un vecteur de qualité de service pour les usagers ? », Informations sociales 2/2010 (n° 158), p. 20-29 ; www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-2-page-20.htm.

RENFORCER LA « SMART GOVERNANCE »

« Il convient de noter que les technologies intelligentes ont sensibilisé davantage le public à leurs droits et ont donc élargi la responsabilité des gouvernements locaux et régionaux à travers une réflexion concrète sur le Web⁹⁸. » Avec l'utilisation croissante de l'open data et des technologies numériques de pointe dans l'administration, le service public comme nous le connaissons entre progressivement dans une nouvelle ère. À la suite de certains gains en efficacité et en simplification, les exigences des administrés augmentent. Toutes ces évolutions mènent donc à la nécessité de moderniser plus globalement l'action publique locale. Notre vision pour l'Europe en 2030 se fonde sur des exemples qui existent déjà et qui montrent la voie que prendra, ou que nous aimerions, que prenne l'avenir.

De tels exemples, au niveau européen aussi bien que mondial, sont déjà recensés grâce au travail de la plate-forme d'échanges Uraía, sur les possibilités qu'offrent les technologies SMART pour innover dans la gestion publique locale 95

Dans notre Europe 2030, les services publics en ligne seront plus efficaces, les administrations auront optimisé leur mode de fonctionnement, et la sécurité numérique sera garantie.

Des services publics en ligne efficaces

En 2030, l'usage du numérique par l'administration aura généré une meilleure connaissance de chaque procédure administrative chez les citoyens, grâce à une meilleure accessibilité aux informations officielles et pertinentes. Cette évolution dans la transmission de l'information aura un impact direct sur la rapidité des formalités administratives 100.

La généralisation des démarches en ligne dans les secteurs administratifs déterminés aura permis la levée des contraintes géographiques et d'horaires pour l'usager et simplifié les démarches à effectuer (avec les formulaires intelligents ou l'accès direct des usagers à leurs dossiers administratifs en ligne). Cependant, cette offre de dématérialisation ne remplacera en aucun cas l'offre de service en personne. Elle la renforcera au contraire en la rendant moins congestionnée, plus accessible et réactive 101.

L'utilisation de l'open data et des nouvelles technologies par l'administration aura permis de concevoir de nouveaux services publics aptes à répondre aux nouvelles attentes des administrés, notamment en termes de durabilité. Avec le changement climatique, les nouvelles technologies seront des instruments pour transformer nos systèmes et optimiser l'utilisation de ressources finies¹⁰². En parallèle, les services publics traditionnels seront mieux adaptés aux besoins des citoyens, dans des secteurs comme l'éducation et la santé, mais aussi les transports, la planification urbaine, la gestion du trafic, des routes. La numérisation a un pouvoir énorme qui permettra, si bien utilisée, au citoven d'être plus autonome¹⁰³. « Je pense que les villes et leurs citoyens sont au centre de la transition vers des villes intelligentes. La technologie évidemment est un ingrédient important : nous sommes toujours à la recherche de solutions innovantes pour mieux gérer notre système énergétique, les transports, le traitement, la visualisation et la transformation des données, et rendre ainsi la vie plus facile à tous les citoyens¹⁰⁴. »

⁹⁸ Juana López Pagán, p. 244.

⁹⁹ www.uraia.org/fr/about-us/uraia-en.

¹⁰⁰ Laëtitia Roux, « L'administration électronique : un vecteur de qualité de service pour les usagers ? », Informations sociales 2/2010 (n° 158), p. 2029; www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-2-page-20.htm.

¹⁰¹ José Antonio Santano, p. 266. 102 Raimond Tamm, p. 205.

¹⁰³ Martin Andreasson, p. 219.

Ainsi, l'administration locale aura mis sur pied un système de données partagées permettant le développement de nouveaux services à forte valeur ajoutée économique et sociale¹⁰⁵. « Les systèmes intelligents n'excluent aucun groupe social et aident les gens à améliorer leur qualité de vie¹⁰⁶. »

De nombreuses initiatives dirigées dans cette voie sont déjà observables aujourd'hui, notamment en application de l'Agenda numérique pour l'Europe publié par la Commission européenne. La Ville de Manchester par exemple a réformé son système de base de données des familles. Avant l'utilisation de l'open data, un travailleur social devait passer une dizaine d'appels et envoyer de nombreux e-mails (à l'attention des hôpitaux, écoles, services juridiques, etc.) pour recevoir un portrait complet de la personne dont il ou elle s'occupait. Désormais le gouvernement local a développé un instrument en ligne utilisant l'open data. En quelques clics, le travailleur social a accès aux antécédents complets 107.

Des administrations au mode de fonctionnement optimisé

En 2030, la communication interservices dans l'administration aura été améliorée de même que la communication entre les différents niveaux de gouvernement, renforçant de ce fait la gouvernance en partenariat.

Les agents publics auront reçu des formations spécialisées pour prendre en compte les évolutions de l'e-gouvernement dans leur travail de tous les jours. La mise en place de téléservices aura donné lieu à une réorganisation interne, en termes de processus administratifs, de procédures de partage de l'information, de processus de décision hiérarchique, etc. Les services administratifs seront décloisonnés, grâce à l'interopérabilité des dispositifs techniques. Or ceci va de pair avec une évolution des métiers et des organisations 108.

« L'heure est à la simplification des organisations internes, des méthodes et des procédures administratives, quitte à externaliser l'exercice des compétences locales vers le secteur privé (...). Reste qu'il convient de préserver les identités locales et régionales ainsi qu'à faire une place à la démocratie locale participative, tout en modernisant la démocratie locale représentative... En effet, de même que l'on ne modernise pas une administration contre ses agents, on ne réforme pas un territoire contre sa population 109. »

En effet, un but intrinsèque des services publics, en ligne ou pas, et à la différence des sites marchands, c'est de préserver la justice sociale et/ou l'intérêt général. Les usagers seront considérés comme des clients par rapport à la qualité et au niveau technique délivré¹¹⁰, mais également comme des citoyens, car la qualité d'un service public tient aussi à des standards éthiques et à des critères de justice sociale.

107 Présentation de la Ville de Manchester lors de l'événement « Local datavores », 13 juillet 2016, LGA.

¹¹⁰ Nicolas Efstathiou, p. 95.

¹⁰⁵ Inspiré de la politique du gouvernement français sur l'ouverture des données publiques : www.gouvernement.fr/action/l-ouverture-des-données-publiques.

¹⁰⁶ Raimond Tamm, p. 205.

Laëtitia Roux, « L'administration électronique : un vecteur de qualité de service pour les usagers ? », Informations sociales 2/2010 (n° 158), p. 2029 ; www.cairn.info/revue-informations-sociales-2010-2-page-20.htm.
Stéphane Guérard, p. 228.

Une sécurité numérique garantie

En 2030, les pouvoirs locaux auront remanié leurs logiciels pour garantir la protection des données personnelles sur le Web 2.0 utilisées dans la gestion de services publics (notamment en ce qui concerne les procédures administratives et les candidatures en ligne ainsi que la transmission de données de santé ou financières).

Le recours systématique à des procédés de signature électronique sera une condition préalable à la mise en place des télé-procédures avec un système de connexion unique qui permettra par une identification l'accès à un guichet unique pour l'ensemble des services.

Les SMART technologies offrent des opportunités considérables aux autorités locales. Elles entraînent des gains véritables en termes d'efficacité et d'organisation des services publics, mais elles possèdent aussi une dimension démocratique. Elles permettent en effet aux pouvoirs locaux de s'adresser à l'ensemble de leurs citoyens, de développer des interactions nouvelles avec ceux qui ne participent pas ou peu à la vie politique locale. Une nouvelle relation, plus interactive et collective peut ainsi se développer sur le Net, entre administration et administrés¹¹¹. À la suite d'une sécurité numérique garantie, les initiatives de participation citoyenne en ligne gagneront en attractivité.

En 2030, nous serons donc en bonne voie vers une gouvernance intelligente et démocratique qui mettra l'accent et les ressources, dans des domaines innovants et créateurs d'emploi, mais aussi vers « un modèle de société différente, plus dynamique et ouverte au changement¹¹². »

(RE)DONNER LE POUVOIR AUX CITOYENS

« L'érosion institutionnelle, même au niveau local, qui résulte des crises économiques secouant la société européenne, exige un appel à la contre-démocratie (pour utiliser le vocabulaire de Pierre Rosanvallon) ou démocratie d'appropriation¹¹³. »

Le développement de l'e-gouvernement offre de nouveaux moyens d'expression aux citoyens. Les multiples plates-formes du Web 2.0 sont les bases d'une véritable e-démocratie. Mais pour se réaliser pleinement celle-ci doit être garantie, protégée, et renforcée à toutes les échelles de gouvernement. L'une des responsabilités majeures de l'administration locale dans les années à venir sera ainsi d'assurer une meilleure interaction entre efficacité et démocratie locale. Sans un équilibre entre ces deux principes clés, les pouvoirs locaux, tout comme centraux, perdront toute légitimité d'intervention. Ainsi, en 2030, les pouvoirs locaux auront développé une véritable synergie d'action autour de ces deux grands principes, renforçant de ce fait la confiance des citoyens.

Notre Europe 2030 verra une éducation citoyenne renforcée et l'avènement d'une culture européenne du dialogue et de la transparence, qui déboucheront sur une plus grande participation citoyenne aux prises de décision.

Pour une meilleure éducation citoyenne

En 2030, la participation des citoyens aux processus de décision au niveau local sera devenue plus qu'un droit : une véritable responsabilité de leur part. Dès lors, les pouvoirs locaux devront mettre en place les moyens adéquats pour garantir une participation

_

¹¹¹ Juana López Pagán, p. 224 ; Andreas Kiefer, p. 223.

^{112 146.} Valentina Giro, p. 238.

citoyenne autonome et réfléchie. Cela passera immanguablement par un renforcement de l'éducation citoyenne¹¹⁴.

« Les jeunes ne sont pas réticents, ils ne comprennent tout simplement pas ce que signifie être engagé en politique, parce qu'ils n'ont pas d'exemples à suivre. La politique aujourd'hui, particulièrement au niveau national, donne souvent lieu à controverses ou confrontations. Le contenu, les idées, les orateurs qui enflamment les foules n'existent plus. Nous devons revenir aux valeurs qui nous poussent à nous engager à faire quelque chose. (...) J'ai souvent des réunions dans les lycées et je réalise qu'il y a un grand désir de faire et d'agir, souvent perdu dans la vie de tous les jours. Nous devons nous donner les moyens de catalyser ce désir de "faire" et de l'améliorer en donnant aux jeunes les outils pour émerger : cela ne peut commencer que par les études, la culture¹¹⁵. »

En 2030, les gouvernements locaux auront développé des cours d'éducation citoyenne à destination des enfants (entrant de ce fait dans les étapes successives de la scolarité) et des adultes afin d'édifier progressivement une véritable culture de participation. En sensibilisant les citoyens à leurs droits et devoirs, cette éducation deviendra un instrument essentiel pour combattre le désengagement politique citoyen et pour renforcer la confiance des citoyens envers leur administration locale.

« Il y a près de 5 ans, j'ai visité le Parlement européen et j'ai été vraiment inspirée par le discours d'un parlementaire. J'ai compris que je peux moi-même influer sur les décisions et faire une différence dans la vie de ma ville et de mon pays¹¹⁶. »

Les gouvernements locaux utiliseront davantage des moments d'échanges et de concertation comme la Semaine Européenne de la démocratie locale pour promouvoir les nouvelles initiatives d'edémocratie¹¹⁷.

« L'inclusion des citoyens dans la prise de décisions et dans l'agenda de leur ville, via un système approprié fondé sur l'utilisation intelligente des nouvelles technologies, renforce le sentiment de transparence et de crédibilité parmi la population¹¹⁸. »

Une culture européenne du dialogue et de la transparence

« La collaboration, le dialogue et l'ouverture d'esprit prépareront le terrain pour un meilleur avenir pour les villes européennes¹¹⁹. »

En 2030, les pouvoirs locaux auront déployé des instruments de communication adaptés et innovants (applications de téléphone, forums en ligne, réseaux sociaux, etc.) afin de dialoguer, d'informer et d'intégrer l'ensemble de leur public – notamment les jeunes – dans le processus politique¹²⁰.

Grâce à la prestation d'un service électronique ouvert à visée éditoriale ou informative, les citoyens seront proprement informés des points de vue des décideurs ainsi que des différentes options politiques proposées concernant les sujets à l'Agenda de leur municipalité et ce, avant chaque prise de décision officielle. Le processus décisionnel local sera dès lors plus transparent.

¹¹⁵ Eleonora Della Penna, p. 202.

¹¹⁴ Andreas Kiefer, p. 223.

Linda-Riina Paavilainen, p. 255.

Andreas Kiefer, p. 223.

José Antonio Santano, p. 266.

¹¹⁹ Erion Veliaj, p. 259.

Le dialogue rapproché qui caractérisera les relations entre les pouvoirs locaux et leurs citoyens¹²¹ garantira l'impératif d'intégrité et de transparence des fonctionnaires et des agents publics et boostera de ce fait la confiance des citoyens européens en leurs institutions.

Les associations nationales des gouvernements locaux joueront un grand rôle dans la promotion de la transparence et du dialogue dans la construction de l'Action publique locale, dans le renforcement de la capacité des autorités locales à s'adapter et à assumer ce rôle, ainsi qu'à la formation des élus et des fonctionnaires territoriaux aux nouveaux modes de participation et de capacitation citoyenne.

De nombreuses initiatives dirigées dans cette voie sont déjà observables aujourd'hui. L'association des municipalités basques (EUDEL) a adopté l'Acte Basque pour les Institutions Locales (The Basque Local Institutions Act) qui établit des obligations de transparence locale et fournit un nouvel élan pour la participation citoyenne.

L'HUMAIN, MOTEUR DE LA CROISSANCE : PASSONS À L'ACTION

L'égalité, pierre angulaire de nos priorités

Forte de ces avancées, notre Europe 2030 aura toutes les cartes en main pour développer et mettre en œuvre un agenda aux priorités bien arrêtées, économiques, sociales et environnementales avec comme fil rouge la prise en compte de l'égalité de toutes les citoyennes et de tous les citoyens, quel que soit leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle ou leur origine sociale et culturelle, de manière transversale. « Les hypothèses et stéréotypes sur les femmes et les hommes touchent tous les aspects de notre vie, y compris la vie sociale et familiale, la culture, l'éducation, l'emploi, la santé et la vie politique et publique¹²². »

Mettre en œuvre de facon concrète l'égalité femmes-hommes, c'est l'intégrer à chaque politique, à chaque action, à chaque décision publique et donc à chaque priorité. C'est une étape essentielle pour le progrès démocratique, social et économique de nos sociétés. De nombreux concepts existent déjà comme la démocratie paritaire, la budgétisation du genre ; des outils pratiques sont à la disposition des autorités locales et régionales, comme la Charte européenne et l'observatoire pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, et les indicateurs développés pour en mesurer la mise en œuvre.

Dans notre Europe 2030, l'approche intégrée de l'égalité sera appliquée non pas dans de nombreuses mais dans toutes les autorités locales et régionales, et ce dans tous les secteurs. Par exemple, toutes les actions pour lutter contre le changement climatique auront également une forte perspective d'égalité femmeshommes 123. Les gouvernements locaux et régionaux sont les mieux à même de répondre à ce défi de par leur proximité avec les habitant(e)s, mais aussi en tant qu'employeurs, sachant que les femmes sont nombreuses à travailler dans le secteur public local, et en tant que prestataires de services comme les soins aux enfants et les soins aux personnes âgées 124. Outre l'approche intégrée, les démarches spécifiquement liées à la promotion et à la mise en oeuvre de l'égalité des genres seront démultipliées.

Dans notre Europe 2030, la Charte européenne pour l'égalité sera acceptée comme un document de référence pour l'action publique locale par les municipalités, par les régions

¹²³ Ibon Uribe, p. 277.

¹²⁴ Anders Knape, p. 69

¹²¹ José Antonio Santano, p. 266. 122 Anders Knape, p. 69.

mais aussi par les autorités nationales et européennes. Ces dernières s'impliqueront dans la promotion mais également le financement de l'Observatoire sur la Charte européenne pour l'égalité¹²⁵ et de programmes spécifiques pour sa diffusion et son apprentissage par les élus(es) et agents des collectivités publiques. Les collectivités signataires bénéficieront de plus de soutien, de motivation et de partage de connaissances et d'expériences 126. Les villes signataires, voire une autorité spécifique comme le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, contribueront également au contrôle et à l'évaluation de la Charte en particulier, et de l'approche intégrée de l'égalité en général.

Dans notre Europe 2030, les responsabilités publiques seront vraiment partagées et le rôle des femmes dans la politique, locale, régionale, nationale et européenne sera reconnu comme une contribution inestimable à nos démocraties grâce aux nouvelles perspectives et approches du pouvoir et de la politique, mettant l'accent sur la vie et le bien-être des citoyens. « La société ne sera plus organisée uniquement autour d'une culture et d'une histoire patriarcales ; ces systèmes avec leurs stéréotypes tendront à disparaître grâce aux progrès de l'éducation et l'apprentissage systématique de l'égalité des genres en tant que droit humain fondamental 127. »

Les trois grandes priorités pour 2030 seront donc pensées, adoptées et mises en œuvre dans une perspective d'égalité des genres. Pourquoi seulement trois grandes priorités ? Parce qu'elles reprennent, selon nous, l'essentiel d'un agenda très chargé avec notamment les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, l'ambitieux Agenda 2030 pour le développement durable de l'UNESCO, Habitat III, l'Agenda urbain européen, etc. 2030 sera donc l'année où les objectifs adoptés par l'ensemble de la communauté internationale comme prioritaires devraient être atteints. Cet agenda universel façonnera les politiques internationales, nationales mais aussi locales dans les années à venir. Plus spécifiquement, 65 % des ODD ne peuvent être atteints sans une action locale. De nombreuses contributions rappellent ces objectifs mondiaux, pour les rendre locaux. « Les villes et les gouvernements locaux ont la tâche précise de réaliser les ODD (...). Ces objectifs doivent être vus comme un et indivisible. Cela signifie que dans chaque domaine politique nous devons travailler avec ces objectifs en tête. Cela demande une approche inclusive et coordonnée¹²⁸. »

En 2030, les gouvernements locaux et régionaux auront une place de choix à la table des négociations des accords internationaux ; et ils auront - grâce à la coopération décentralisée, à l'échange avec leurs pairs et au renforcement mutuel de savoirs et de savoir-faire – atteint les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le Cadre Référentiel de la Ville Durable (RFSC) donnera aux villes la possibilité d'auto-évaluer leurs politiques publiques, de se comparer et de créer les conditions locales pour atteindre les objectifs. Pour mesurer ce succès et développer de nouveaux objectifs, le CCRE et le Comité des Régions auront développé avec leurs membres des indicateurs locaux pour suivre la mise en œuvre des objectifs mondiaux à l'échelle des territoires 129, suite logique de l'agenda pour ancrer localement les ODD, publié par CGLU¹³⁰.

Sur la base de ces objectifs, trois grandes priorités sont donc apparues comme primordiales pour faire face aux défis actuels et construire pour 2030 et en 2030 une Europe locale et régionale où il fait bon vivre. La première est de mettre l'accent sur les individus et leurs territoires, comme leviers économiques. La deuxième priorité découle de la première : répondre à la crise migratoire en la transformant en opportunité pour notre Europe

¹²⁵ Site de l'Observatoire : www.charter-equality.eu/?lang=fr.

¹²⁶ Ibon Uribe, p. 277.

lbon Uribe, p. 277.
lbon Uribe, p. 277.
label Daniël Termont, p. 184.

Francisco David Lucas Parrón, p. 67.

¹³⁰ CGLU, Localisation des ODD : feuille de route pour leur mise en œuvre et suivi au niveau infranational.

vieillissante et, déjà, multiculturelle, en partie. Certaines autorités locales et régionales, elles, ont pris leurs responsabilités. Enfin, la troisième grande priorité pour notre Europe 2030 sera certainement de permettre à tous un accès au progrès social en pariant sur un développement économique – et humain – durable.

LES INDIVIDUS ET LEURS TERRITOIRES, LEVIERS ÉCONOMIQUES

La première des tensions à laquelle fait face l'Europe est la crise sociale et territoriale qui est en train de se profiler, l'étincelle qu'il faut étouffer avant que la flamme de la discorde ne s'embrase. La priorité absolue sera donc, d'ici 2030 : l'accès au marché du travail, la disparition de la pauvreté et de la précarité, la diminution du fossé toujours plus grand entre les plus riches et les plus pauvres mais aussi entre les territoires, l'égal accès pour tous au progrès social par l'éducation, l'accès à la santé et la promotion de la diversité et de l'inclusion. Les politiques d'investissement devront prendre en compte le développement de l'urbanisation tout en garantissant la cohésion territoriale avec les territoires périurbains et ruraux pour remédier aux déséquilibres régionaux et aux inégalités de développement.

« En faisant de la solidarité, de la cohésion sociale (et territoriale) et du vivre ensemble des piliers des politiques publiques locales, nationales et européennes, nous préserverons l'avenir du projet européen et nous bâtirons une Europe apaisée, solidaire, fière de ses valeurs et réconciliée avec elle-même¹³¹. »

Dans notre Europe 2030, la priorité sera accordée à l'humain et la cohésion territoriale sera garante du développement.

Priorité à l'humain

« Quelles devraient être les priorités de l'UE en 2030 ? Sans hésiter, l'achèvement de l'Europe sociale. (...) Nous avons besoin de lier nos destins à travers une Europe sociale et solidaire. Au-delà des mots et des slogans, cela veut dire très concrètement se donner les instruments politiques, économiques et sociaux de cette intégration : salaire minimum et harmonisation fiscale en premier lieu¹³². »

L'accès au monde du travail sera garanti, et l'adéquation entre l'offre et la demande sera plus systématique, plus efficace, et envisagée au niveau européen plutôt qu'au niveau national ou régional. La libre circulation des travailleurs en Europe sera facilitée par la mise en place de programmes spécifiques. Les compétences seront davantage et mieux exploitées avec des formations qualifiantes reconnues au niveau européen afin de permettre une mobilité maximale.

La lutte contre les inégalités aura également permis de développer des fonds pour mettre en pratique un système de protection sociale exhaustif, résultat d'un dialogue entre État central, organisations représentatives des travailleurs (syndicats) et organisations de la société civile engagés ensemble pour dessiner un futur commun à notre Europe 2030.

Aujourd'hui, de nombreux pays, comme Chypre ou la Grèce, ont connu de trop grandes réductions des dépenses sociales, des coupes dans les allocations et les pensions, une croissance du chômage inégalée, et donc un nombre croissant d'individus plongés dans la pauvreté, avec un accès plus que limité à l'éducation, aux soins, et au logement. Les

 $^{^{\}rm 131}$ Nawel Rafik-Elmrini, p. 43. N.B. : Le mot « (territorial) » est rajouté par le CCRE. $^{\rm 132}$ Damien Carême, p. 91.

inégalités sociales semblent insurmontables alors que la richesse au niveau mondial se concentre dans quelques mains.

Mais contre toute attente, en 2030, grâce aux mesures spécifiées, le taux de chômage au niveau européen sera revenu à son niveau le plus bas ; et le fossé qui était en train de se creuser entre les riches et les pauvres sera en bonne voie de réduction.

« Les frustrations qui découlent du rêve creux de vouloir être milliardaire, vendu par la société consumériste comme accessible à tous, engendrent violence, haine et volonté de revanche. Si l'Europe continue à laisser le citoyen (nommé plus récemment consommateur) se faire écraser, pris en sandwich par l'ultralibéralisme d'un côté (tueur de rêves) et l'extrémisme religieux de l'autre (marchand de faux rêves), ne rebâtissant pas, par la culture, le filtre entre les deux – le spirituel laïque—notre civilisation s'abîmera. C'est dans ce fossé que s'engouffrent les fanatiques religieux et les populistes en tous genres¹³³. » En Europe en 2030, nous aurons retrouvé cette « spiritualité laïque¹³⁴ » pour redonner un sens à nos vies, à nos jeunes, au-delà du matérialisme.

« En Europe, dans les villes et les villages, les gouvernements centraux et locaux ont trouvé la solution pour intégrer avec succès les personnes et les familles dans leurs communautés. C'était là une tâche très exigeante pour les travailleurs sociaux, les responsables politiques locaux et les citoyens, mais grâce aux efforts de chacun, peu de personnes restent en marge et ne peuvent devenir des citoyens européens. Les dirigeants et porte-paroles de toutes les religions guident leurs fidèles patiemment et inlassablement vers un esprit de tolérance, d'estime et de respect des autres 135. »

Et c'est dans cet esprit, cette spiritualité qui prône tolérance, respect et harmonie dans la différence, que l'accent sera également mis sur la promotion de la diversité et de l'inclusion sociale. La société européenne en 2030 aidera les individus les moins intégrés à trouver leur place. Divers outils, qui existent déjà, seront encore plus répandus pour lutter contre l'exclusion, comme le soutien psychologique aux individus qui se sentent en marge, par des réunions individuelles, ou de groupe, organisées en coopération entre les gouvernements locaux et régionaux et des organisations civiles locales. L'accent sera également mis sur l'accessibilité au marché de l'emploi avec l'organisation d'ateliers expérimentaux, de formation et d'ateliers de promotion de l'emploi.

En 2030, tous les pays de notre Europe auront également – ou seront sur la bonne voie – d'adopter une Déclaration sur le vivre-ensemble dans la diversité, comme celle adoptée par la Ville de Mannheim (Allemagne), permettant ainsi de définir comment organiser le vivre-ensemble au sein d'un territoire mixte et métissé, de se battre contre la haine et toute discrimination¹³⁶. Cette déclaration entérine une alliance, fondée sur des initiatives déjà existantes de collaboration entre organisations, institutions, communautés religieuses, églises, clubs et sociétés, qui depuis longtemps assument la responsabilité d'encourager et d'entretenir une coexistence de respect mutuel dans la ville :

Nous croyons fermement que chaque être humain détient un potentiel unique et varié. Nous voulons créer un climat dans notre ville où les gens peuvent développer ce potentiel et participer sur un même pied d'égalité à la vie sociale de la ville. Une discussion ouverte et respectueuse de la diversité des personnes élargit les perspectives respectives et favorise la compréhension mutuelle. Dans le dialogue et la compréhension, les préjugés perdent leur pouvoir et la confiance mutuelle peut se développer.

Robert Zeman, p. 293.

¹³³ Radu Mihaileanu, propos recueillis en entretien.

¹³⁴ Ibid.

¹³⁶ Dr Peter Kurz, p. 286.

L'approche positive de la diversité est non seulement enrichissante mais elle est également force et impulsion pour le développement durable dans notre société urbaine 137.

La cohésion territoriale garante du développement

En termes de territoires, les déséquilibres régionaux et infrarégionaux seront significativement réduits grâce à des investissements publics croissants sur tout le territoire européen, avec une vision à long terme accrue¹³⁸.

« Dans une lecture géographique, la tentation du "gigantisme freudien" est à interroger au regard de la « logique des NUTS » : régionalisation, métropolisation, mais quid de la ruralité, à l'heure de l'informatisation, de la numérisation, de la dématérialisation des activités et des procédures ? Et si, au lieu de n'envisager qu'à accompagner un mouvement centripète, on se mettait aussi à réfléchir à un rééquilibrage de l'occupation des territoires (...) ? Plutôt que d'un grand territoire, n'a-t-on pas, finalement et avant tout, besoin d'un territoire cohérent, efficace et démocratique¹³⁹ ? »

Plusieurs contributions demandent au niveau européen de prendre en main une stratégie territoriale d'une telle échelle : « L'Union européenne devrait être capable de réfléchir aux intérêts à long terme des citoyens européens et d'agir en conséquence¹⁴⁰. »

Le futur de la politique de cohésion est étroitement lié au futur de l'Europe. « La politique de cohésion joue un rôle majeur sur le plan régional et local à travers toute l'Europe. Elle permet aux pouvoirs publics, aux entreprises, aux universités, à la société civile et aux organisations de se développer et de grandir ensemble dans nos municipalités et régions¹⁴¹. » Et, au-delà, ou par le biais de la cohésion territoriale, c'est la cohésion des peuples qui doit également être promue¹⁴².

Notre Europe 2030 dépassera les oppositions concentration/désertification et congestion/dépopulation ; la menace des conséquences de ce clivage, aussi bien démographiques que sociales, économiques et environnementales, étant conscientisée. Une nouvelle politique de cohésion plus ambitieuse et équitable soutiendra le développement et l'attractivité des territoires ruraux, désertés et désavantagés, par le biais notamment de financements de projets de moindre envergure 143.

Des études permettront de réellement comprendre la nature et l'origine du processus de dépopulation. Elles serviront à la mise en place d'une politique spécifique et ciblée de soutien aux villes intermédiaires pour assurer leur développement. Enfin, cela aura permis de mettre sur pied un plan de développement rural efficace et intégré à une planification territoriale plus globale¹⁴⁴, qui permettra de relier différentes localités et d'offrir des opportunités de développement à tous les territoires.

Notre Europe 2030 aura ainsi développé une planification territoriale de grande ampleur, dont une des conséquences déjà visible en 2030 sera la transformation de la dichotomie urbaine-rurale en une relation et une coopération entre les territoires ruraux et urbains ¹⁴⁵. Les grandes villes et centres urbains joueront un rôle « régional » prépondérant ¹⁴⁶.

¹³⁷ Déclaration sur le vivre-ensemble dans la diversité de la Ville de Mannheim, Allemagne.

Agnese Papadia, p. 342.

¹³⁹ Stéphane Guérard, p. 228.

¹⁴⁰ Carlos Martínez Mínguez, p. 299

¹⁴¹ Carola Gunnarsson, porte-parole du CCRE pour la politique de cohésion, Maire de Sala (SALAR, Suède) in L'Avenir de la politique de cohésion, prise de position du CCRE, juin 2017.

⁴² Sanchia Alasia, p. 291.

Harijs Rokpelnis, p. 304.
Carlos Martínez Mínguez, p. 299.

¹⁴⁵ Ibid.

¹⁴⁶ Yoomi Renström, p. 64.

Une politique publique en particulier mettra l'accent sur le « métabolisme » urbain/territorial : la sécurité alimentaire 147.

En 2030, la mise en œuvre de stratégies alimentaires locales contribuera directement au développement économique régional à travers la création d'emplois dans le secteur agroalimentaire. Les producteurs locaux bénéficieront également d'un meilleur accès aux marchés urbains par une chaîne d'approvisionnement alimentaire plus courte. En retour, les consommateurs urbains bénéficieront d'une offre diversifiée de produits alimentaires locaux, ce qui contribuera à la promotion des variétés et des savoir-faire locaux.

Le développement de stratégies alimentaires locales favorisera également le développement d'économies équitables, résilientes et durables, réduira l'exclusion sociale et aidera à bâtir des communautés plus solides.

Aussi, par la densification urbaine, les stratégies de ceintures vertes, voire l'agriculture urbaine, les stratégies alimentaires locales contribueront directement à contenir l'étalement urbain.

De plus, la mise en œuvre de politiques alimentaires au niveau local aidera les villes à créer de nouveaux espaces de dialogue, tels que les Conseils de politique alimentaire, et à renforcer l'interaction entre les différents acteurs du système alimentaire local, ou entre les différents niveaux de décision (local, régional, national et international 148).

LA CRISE MIGRATOIRE, UN DÉFI ET UNE OPPORTUNITÉ

« Comme nous le savons tous, il est difficile de prévoir l'avenir ; toutefois différents scénarios peuvent être envisagés. Le scénario pessimiste verrait une Europe divisée, voire anéantie par la crise des réfugiés – pas nécessairement par l'arrivée physique des réfugiés, mais par les conflits autour de la gestion de la crise (...). Je préfère envisager un scénario plus optimiste, où toute l'Europe reste fidèle à ses idéaux, devenant un sanctuaire des droits de l'homme et de la dignité humaine. Par l'adoption de stratégies innovantes – comme celle promue par les Cités Interculturelles - les pays européens auront tiré parti de la diversité inclusive – en bénéficiant de l'énergie, du dynamisme et de l'esprit d'entreprise des réfugiés ayant choisi de rester, et en prouvant que la diversité des cultures et des religions ne conduit pas nécessairement à un manque de cohésion 149. »

Notre Europe de 2030 aura suivi le scénario optimiste, grâce à l'action combinée de tous les acteurs convaincus de la portée positive de la « crise migratoire ». De nombreux exemples existent déjà et notre Europe de 2030 permettra aux territoires, aux gouvernements Locaux, de mieux se coordonner, d'échanger les bonnes pratiques transférables, d'utiliser tous les movens possibles pour faire des migrants une partie intégrante, riche et bénéfique de notre société, et ce en toute sécurité. De nombreux efforts auront été consentis et surtout les élus, notamment locaux et régionaux, auront trouvé le courage politique de se battre pour l'intégration, pour la fin de la distinction entre « propriétaires » et « locataires », entre nationaux « de souche » et nouveaux citoyens 150.

Dans notre Europe de 2030. l'accès à la citovenneté européenne sera associé à l'adoption de valeurs communes : le respect de l'autre, les droits humains, la tolérance, l'égalité femmes-hommes... Cette citoyenneté ne saurait être niée à aucun des habitants des pays

¹⁴⁷ Markéta Braine-Supkova, p. 301.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Irena Guidikova, p. 317. 150 Radu Mih.ileanu, p. 319.

membres de l'Union ni à ceux qui ont rejoint l'Union européenne portés par l'adoption de ces valeurs.

Ce socle commun n'équivaudra pas à une homogénéisation d'une culture européenne mais au respect et au contraire, à la mise en concert, en harmonie, des cultures.

Lucien Sergent est d'ailleurs devenu pro-européen et père fondateur du Conseil des Communes et Régions d'Europe en 1951 car, comme il l'affirme haut et fort encore aujourd'hui, il croit à la civilisation européenne, qui a engendré une grande littérature, une philosophie, une musique, qui sont à la base de notre démocratie : « D'abord rapprocher les hommes ; les États suivront¹⁵¹. »

« L'un des plus grands enjeux de demain, de l'Europe et du monde, est la capacité des citoyens de dialoguer avec la complexité, avec l'autre dans sa plus vaste et riche différence ; dans un monde si complexe, c'est d'avoir la capacité de décoder, de ne pas avoir peur, de grandir de la complexité tout en gardant son libre arbitre. La culture et l'éducation seront essentielles dans l'Europe de demain, sinon elle va s'américaniser, effacer sa diversité qui est sa première richesse. L'Europe est riche de la diversité de sa pensée. Nous menons beaucoup de combats depuis une vingtaine d'années pour défendre la diversité culturelle, l'indépendance de la pensée dans un monde de plus en plus libéral où seule la loi du marché devrait nous imposer le prêt-à-penser¹⁵². »

Cet hommage à tous ces formidables artistes et institutions culturelles qui sont la voix (et la voie) de notre continent est crucial pour toute réflexion sur le futur de l'Europe. Pour les autorités locales et régionales, « il s'agit à la fois de stimuler l'ouverture et la créativité des citoyens et de renforcer l'attractivité de la ville. Dans le contexte de la mondialisation et une tendance à une certaine homogénéisation des villes, nous sommes très sensibles à maintenir la singularité de Nantes, et la culture y contribue fortement¹⁵³ ». La culture joue un rôle irremplaçable dans la société et doit par conséquent être soutenue, dans toute sa diversité.

Dans notre Europe de 2030, la diversité nous enrichira et l'inclusion stimulera la croissance à long terme.

La diversité nous enrichit

S'« il est important que la richesse de l'apport des migrants dans nos sociétés soit pleinement reconnue¹⁵⁴ », avant toute stratégie, tout plan, ou toute analyse coûts-bénéfices, ce sont d'abord les valeurs humaines qui auront été entendues et respectées, la solidarité face à des êtres humains, hommes, femmes et enfants, déracinés, fuyant les désordres du monde et risquant leur vie à la recherche d'un meilleur lendemain.

« La crise syrienne est un rappel cuisant à la conscience de toutes les villes européennes, du fait que nous ne pouvons pas faire abstraction des troubles que connaît notre voisinage. Si ce fait est admis, en 2030 l'Europe aura des villes plus hétérogènes dans lesquelles les migrants pourront contribuer à la société européenne et enrichir sa culture 155. »

Au niveau local et régional, une double priorité aura été arrêtée : se battre contre les causes de la guerre et à améliorer la situation dans les pays d'origine d'un côté ; assurer leur inclusion et à leur trouver une place digne et méritante, au sein de la société d'accueil.

Lucieri Gergerit, p. 202.

152
Radu Min.ileanu, propos recueillis en entretien.

¹⁵¹ Lucien Sergent, p. 262.

¹⁵³ André Sobczak, p. 20.

Nawel Rafik-Elmrini, p. 43.

« L'intégration des migrants est fondamentale pour garantir les droits de l'homme et favoriser une vision positive de la coexistence dans les communautés multiculturelles. J'espère que l'UE concentrera ses investissements dans l'éducation et le dialogue, plutôt que dans la défense, et repensera le système économique établi qui, selon moi, génère des inégalités, fera face au changement climatique et favorisera l'esprit d'entreprise et des conditions de travail décentes pour relancer le marché¹⁵⁶. »

Notre Europe de 2030 aura également pris en compte les dangers du changement démographique. « Dans notre municipalité (Inderøy), le nombre de personnes de plus de 80 ans aura plus que doublé d'ici 2040¹⁵⁷. » La « crise des réfugiés » sera donc, rétrospectivement, perçue comme l'opportunité de remédier aux défauts d'une Europe vieillissante et d'éviter la crise sociale et économique liée aux systèmes de retraite et de solidarité. « Les gens continueront d'arriver en Europe pour y travailler, rejoindre leurs familles, obtenir protection, étudier ou faire des recherches. Nous devons faire en sorte qu'ils puissent réaliser tout leur potentiel aux mieux de leurs intérêts et de ceux de l'UE¹⁵⁸. »

« La population de l'Europe vieillit et de nouvelles arrivées sur le marché du travail sont extrêmement importantes. Pour ne citer qu'un exemple : le secteur de la protection sociale en Suède aura besoin de recruter un grand nombre de personnes dans un avenir proche. Si nous voulons libérer le potentiel des nouveaux arrivants avec succès, il est primordial de développer des initiatives pour améliorer la situation des femmes nouvellement arrivées et de leur permettre d'accéder facilement au marché de l'emploi. Il s'agit là d'une question d'égalité des genres, et aussi de la prévention pour éviter que des familles glissent dans une pauvreté de longue durée, mais il s'agit également de mettre à profit les compétences disponibles, au bénéfice de nos sociétés 159. »

Tout d'abord, toutes les contributions abondent en ce sens : notre Europe 2030 aura construit une vision à long terme grâce à des programmes spécifiques d'intégration des migrants. Ces programmes auront une vue d'ensemble, de l'approche avec les premiers services d'urgence et d'accueil à l'intégration des réfugiés, grâce à une autonomie économique et sociale progressive due à l'école et au travail, au sentiment d'appartenir à, de faire partie de la société dite « d'accueil 160 ».

Ces programmes d'intégration seront également à destination de tous les immigrants, sans égard à leur statut ; et ils seront financés par un fonds public spécifiquement dédié à l'aide aux réfugiés¹⁶¹ et grâce à la réforme des finances locales¹⁶². Un élément récurrent dans les exemples locaux de bonne pratique : un conseiller municipal en charge de l'accueil et de l'intégration des réfugiés. Un autre bon exemple : utiliser le fonds dédié aux réfugiés pour organiser un appel à projets aux membres de la société civile, aux citoyens. La Ville de Mannheim a ainsi soutenu divers projets dont « Bienvenue à l'École », porté par les citoyens et associations, qui organise des cours pour les enfants réfugiés alors qu'ils ne sont pas encore inscrits, afin de leur apprendre les rudiments de l'allemand, tout en permettant de structurer la vie quotidienne des réfugiés en attente de leur statut.

Ces programmes devront se fonder sur une approche intégrée, et ce à plusieurs niveaux de gouvernance : horizontale, avec les acteurs proches des migrants et la société civile ; mais aussi en partenariat entre le local et le régional, le central et le niveau européen. La Commission européenne jouera un rôle primordial pour les pays de l'UE, voisins et

¹⁵⁶ Alba Biosca, p. 345.

¹⁵⁷ Ida Stuberg, p. 198.

Agnese Papadia, p. 342.

Agnese Papadia, p. 342 Lena Micko, p. 339.

Association italienne du CCRE (AICCRE), p. 327.

¹⁶¹ Dr Peter Kurz, p. 286.

¹⁶² Voir « Des finances locales adéquates », p. 73.

candidats, pour le soutien direct aux autorités locales et régionales pour leurs efforts d'intégration, grâce à la création de programmes où la gouvernance en partenariat est une condition absolue. L'approche intégrée se fera également dans le cadre de multiples politiques publiques, à commencer par l'éducation, la formation continue et l'emploi¹⁶³.

Les autorités locales et régionales mettront en place des actions et des politiques publiques pour renforcer le tissu social, la communication entre les habitant(e)s et la solidarité. Concrètement, cela se traduira entre autres par la multiplication des banques sociales alimentaires, le soutien encore plus important apporté aux ONG et au bénévolat, des programmes ciblés pour les mineurs, les seniors, la formation des femmes pour intégrer le marché du travail, etc. Il y aura également plus de programmes de soutien aux migrants et aux mineurs non accompagnés avec un fort accent sur l'aide aux organisations de réseau et de soutien aux migrants.

En effet, le rôle de la société civile, via les associations ou directement par l'implication citoyenne individuelle sera grand. Aujourd'hui déjà, dans des villes comme Mannheim, le succès de leur approche est qu'elle est fondée sur et par les citoyens qui ont un réel engagement. Comment encourager une telle motivation ? En réalité, il s'agit surtout de ne pas la décourager : « Nous avons découvert qu'il y avait déjà une forte volonté citoyenne d'aider. Notre job : ne pas frustrer cette motivation mais au contraire créer des opportunités pour qu'elle fleurisse, et exploiter des occasions de rencontres entre les citoyens et les migrants 164. »

Le sport fera partie intégrante de ces programmes car « les équipes sportives (sont) non seulement un élément de saine compétition et d'union, mais aussi un facteur d'intégration ».

Ces programmes d'intégration seront notamment fondés sur l'utilisation de « médiateurs culturels » et la création de nouveaux emplois pour les générations issues des mêmes cultures que les migrants, mais qui vivent depuis assez longtemps dans le pays hôte pour pouvoir créer un pont entre les nouveaux arrivants, leurs attentes, leurs rêves, leur vision de la vie, et les valeurs, les mœurs et la culture du pays 166.

Enfin, de nombreuses contributions insistent sur ce point : l'utilisation des jumelages et des outils de coopération décentralisée pour se développer et améliorer le vivre-ensemble, et ce dans tous les domaines, même pour contribuer à résoudre la crise des réfugiés. Si un pan de la solution est l'inclusion des migrants en Europe, le second versant est la lutte pour améliorer la situation dans le pays d'origine. En ce sens, plusieurs contributions et entretiens mettent l'accent sur l'importance de la coopération décentralisée, sur les projets de soutien aux villes d'Afrique ou du Moyen-Orient par exemple et au rôle des gouvernements locaux et régionaux, mieux placés pour un tel échange.

« L'histoire des relations internationales démontre que les périodes de forte migration dans certaines parties du globe coïncident avec un gain de pouvoir pour le pays d'accueil. Les gouvernements locaux doivent anticiper ces mutations et s'y adapter, en identifiant des risques potentiels, en recherchant des solutions fonctionnelles et en convertissant des situations de défi en opportunités¹⁶⁷. »

¹⁶³ Agnese Papadia, p. 342.

Agriese Fapaula, p. 5-2.

164 Dr Peter Kurz, propos recueillis en entretien.

¹⁶⁵ Carmen Kiefer, p. 38.

¹⁶⁶ In les contributions de l'AICCRE, p. 327 ; de Catarina Vaz Pinto, p. 337 ; d'Irena Guidikova, p. 317.

L'inclusion stimule la croissance à long terme

« Je voudrais souligner toute l'importance qu'il y a à considérer ce dur travail d'intégration comme un investissement pour l'avenir. (...) L'intégration réussie est à même de favoriser la croissance et contribuera à satisfaire les besoins futurs de main-d'œuvre et à financer à l'avenir le système de protection sociale. (...) Toutes les municipalités et les régions auront des défis à relever, mais si nous considérons nos efforts sous l'angle d'un investissement à long terme pour l'avenir, alors nous pouvons entrevoir un futur prospère pour tous 168. »

Les bonnes pratiques bien sûr feront partie de ces programmes afin de les diffuser largement, d'en identifier la transférabilité et la façon de les adapter aux contextes nationaux et régionaux européens. Le CCRE est d'ailleurs appelé à jouer un rôle de plateforme et de facilitateur dans ces échanges.

Un exemple de réseau déjà existant, qui se développera, est le Club de Strasbourg, un réseau qui regroupe aujourd'hui une soixantaine de villes européennes. Il travaille à l'élaboration d'un guide qui recensera les bonnes pratiques identifiées en Europe en matière d'accueil et d'intégration. Fondées sur la coopération entre les différents niveaux de compétences, ces actions seront menées en collaboration étroite avec les pouvoirs nationaux et européens.

Cela permettra d'exprimer une solidarité également à l'égard des pays et des villes qui accueillent le plus grand nombre de réfugiés, comme la Grèce ou l'Italie, qui constituent des portes d'entrée en Europe. Le renforcement des liens de coopération entre les pays et entre les villes ainsi que les échanges de bonnes pratiques permettront l'élaboration d'initiatives innovantes associant les citoyens. Ces coopérations constitueront une réelle valeur ajoutée tant pour la qualité et la coordination des politiques menées par nos autorités locales et régionales que pour le renforcement de notre sentiment d'appartenance à une communauté européenne de valeurs¹⁶⁹.

Un exemple de pratique aujourd'hui controversée mais qui sera demain plus répandue dans la plupart des territoires de notre Europe en 2030 est la guestion de l'obligation de résidence. Des études auront montré l'impact de la présence des migrants, surtout dans les zones dépeuplées et en grand besoin de « ressources humaines », avec, au contraire, un effet potentiellement néfaste des grands regroupements en zones urbaines. Mais « l'incitation » à la résidence consistera en une allocation publique liée au territoire ; si l'individu ou la famille n'en a pas besoin, ou si une autre opportunité leur est proposée, les réfugiés seront libres de leursmouvements. Les États ont tendance à vouloir regrouper les demandeurs d'asile dans des centres surpeuplés. Les collectivités territoriales opposent une vision plus intégrative en proposant d'accueillir quelques familles dans chaque communauté pour faciliter l'intégration et l'acceptation mutuelle.

Le résultat de cette vision à long terme sera déjà visible en 2030, avec l'atteinte sinon totale, du moins en très bonne voie, des objectifs suivants pour un développement européen durable¹⁷⁰:

- les migrants bénéficieront des mêmes acquis scolaires que les ressortissants nationaux;
- les migrants auront le même accès aux emplois que les ressortissants, leurs compétences utilisées à leur plein potentiel ;
- les migrants participeront activement à la vie en société et en communauté ;

¹⁶⁸ Lena Micko, p. 339.

Nawel Rafik-Elmrini, p. 43. Agnese Papadia, p. 342.

- les politiques d'intégration permettront aux femmes comme aux hommes de s'intégrer pleinement;
- les migrants auront un égal accès aux institutions, aux services et aux biens, publics et privés, de façon non discriminatoire;
- une aide spécifique sera proposée aux réfugiés souhaitant retourner dans leur pays d'origine une fois la paix retrouvée ou qui aimeraient mettre en place des programmes de soutien pour leur communauté d'origine.

« Progresser vers ces objectifs ne sera possible que s'il y a un fort engagement à la fois du côté de la société d'accueil et des migrants eux-mêmes, qui doivent s'engager ensemble dans un processus dynamique à double sens, de compromis réciproque et de respect¹⁷¹. »

La question du respect et de la reconnaissance mutuelle et de la tolérance est primordiale. Un bel outil qui se sera propagé d'ici 2030 à la majorité des autorités locales et régionales est celui de la Charte Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme dans la Ville¹⁷². Cette Charte peut s'appliquer aux migrants aussi bien qu'à tout individu dans la société de demain, en application du principe de « spiritualité laïque » ¹⁷³.

Il est important également de mentionner les limites d'une telle tolérance : « La reconnaissance, et cette compréhension de la diversité, ne peuvent pas être sans limites. Une caractéristique essentielle de notre société démocratique et pluraliste libérale est que la tolérance cesse lorsque le comportement ou l'attitude des individus, des groupes, des institutions et des structures ne sont pas en accord avec les valeurs de notre Constitution et celles de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Toute incitation à la haine, à la violence et à l'exclusion sera contrée de notre opposition et résistance absolues¹⁷⁴. » Respecter l'honneur et la culture de l'autre ne veut pas dire renoncer à ses propres standards démocratiques.

Pour conclure ce chapitre, de nombreuses contributions se retrouvent dans ce souhait : « Pour 2030, j'espère la réalisation d'une Europe des opportunités, où les Parlementaires européens sont guidés, dans tous leurs choix politiques, par cette âme fondatrice qui inspira G. Spinelli à écrire son Manifeste après la Première Guerre mondiale. Je rêve d'une Europe des territoires, une Europe consciente et fière de ses différences, des complexités et des hétérogénéités de tous les peuples de l'Union européenne, une Europe qui considère ses différences comme une force¹⁷⁵. »

« L'Europe elle-même a connu dans le passé des crimes effroyables, forçant un nombre colossal de personnes à abandonner leur domicile et à chercher ailleurs refuge et sécurité. Aujourd'hui par contre,

L'Europe accueille et offre protection à un grand nombre de réfugiés. Cette situation est-elle un défi ou une opportunité ? À nous de choisir¹⁷⁶! »

172 www.uclg-cisdp.org/fr/le-droit-a-la-ville/charte-europeenne.

¹⁷¹ Ihid

¹⁷³ Radu Mih.ileanu, propos recueillis en entretien.

Déclaration sur le vivre-ensemble dans la diversité de la Ville de Mannheim, Allemagne.

Annalisa Palozzo, p. 334.

PARIER SUR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - ET HUMAIN - DURABLE

« 2030 est une date importante dans l'agenda européen, nous saurons alors si l'Europe a réussi son rendez-vous avec elle-même. C'est particulièrement vrai dans le domaine environnemental (...)¹⁷⁷. »

« Constituées d'une multitude de territoires distincts mais unis, les villes et régions européennes sont au premier plan de la construction de l'avenir de l'Europe. Plus que jamais dans un ensemble globalisé, les territoires sont créateurs de richesses et d'opportunités, producteurs de bien commun et de solidarités, architectes de notre avenir et de sa durabilité. Les villes et régions européennes se situent au plus près des solutions adaptées aux réalités locales, elles nous invitent à réinventer et revitaliser l'Europe à partir de ses territoires, de leur diversité, de leur créativité et de leur rayonnement. Alors rêvons un peu¹⁷⁸! »

Un appel dans plusieurs contributions demande qu'en 2030, la perspective humaine soit mise en valeur au sein même du principe de développement soutenable. De la COP21 (Paris, décembre 2015) à la conférence Habitat III (Quito, octobre 2016), le principe de développement durable est souvent compris de façon trop restrictive, et n'accorde pas à l'Humain la place qui devrait lui revenir. Le réchauffement climatique en cours renforcera les phénomènes de migration dans les années qui viennent, et mettra également à l'épreuve la cohésion et la solidarité de nos sociétés européennes.

Le développement européen durable sur le fondement de la vision à long terme de l'intégration des migrants et des réfugiés, entre autres, sera donc un enjeu primordial pour également prévenir la prochaine grosse crise migratoire, liée aux risques climatiques.

Pour y faire face, financements innovants, projets européens, plates-formes d'échanges, de nombreux engagements et des milliers d'actions sont déjà mis en œuvre au niveau local ; en 2030, ces initiatives seront plus nombreuses, plus développées, elles connaîtront plus de visibilité et d'impact, au niveau « localement mondial ».

La recherche est un élément crucial pour trouver une solution : « Rovaniemi a été au cœur des efforts de protection de l'environnement arctique. (...) Le changement climatique jette une ombre sur la région arctique, sur sa flore et sa faune, sur la mer arctique et sur le mode de vie en Laponie ; tout cela peut être très menacé. Le Centre arctique de l'Université de Laponie est pionnier dans la recherche sur le changement dans l'Arctique et le changement climatique. La recherche, effectuée directement sur place, peut fournir une base solide de recherche sur l'élaboration des politiques de l'UE pour enrayer le changement climatique 179.

Dans notre Europe 2030, les gouvernements locaux et régionaux seront plus engagés et les politiques publiques mieux financées.

Des gouvernements locaux et régionaux plus engagés

L'engagement se fera sentir par la prise en compte systématique des objectifs de décarbonisation pour les combiner à toute stratégie de développement local 180. Les objectifs 2020 auront non seulement été atteints, mais les efforts consentis pour les réaliser auront ouvert la voie à des objectifs encore plus ambitieux. Une véritable métamorphose des bâtiments aura été amorcée et les chiffres pessimistes de 75 % des anciens bâtiments

Jean-François Habeau, p. 107.

¹⁷⁷ Ronan Dantec, p. 356.

¹⁷⁹ Liisa Ansala, p. 189.

¹⁸⁰ Konrad von Ritter, p. 379.

encore à rénover pour les rendre énergétiquement efficaces en 2050 seront abaissés à 25

Des exemples montrent dès à présent les opportunités d'emplois que la construction d'un futur plus soutenable représente : à Rotterdam, le Fonds de Rénovation permettra d'accélérer la rénovation énergétique des maisons privées. Le programme a pour objectif de moderniser 10 000 habitations jusqu'à 2020 en créant ainsi de nombreux nouveaux emplois, tout en contribuant à mettre en œuvre l'Accord de Paris¹⁸¹.

Dans le cadre de l'Union de l'énergie, la priorité est donnée à l'efficacité énergétique, et les pays membres joueront encore une fois le rôle de fer de lance pour les pays voisins en mettant en œuvre un marché unique de l'énergie performant, leader dans les énergies renouvelables ; les citoyens, les « consommateurs », joueront un rôle à part entière dans la transition énergétique en Europe.

À l'horizon 2050, le 0 % nucléaire et le 100 % énergies renouvelables seront envisagés, ainsi qu'une baisse drastique de l'utilisation des énergies fossiles, pour rendre crédible une perspective d'une neutralité carbone dans la deuxième partie du siècle. Un nouveau traité européen de l'énergie actera ces objectifs¹⁸².

De nombreuses initiatives sont visibles aujourd'hui, mais elles seront encore plus répandues en 2030. Les collectivités locales sont et devront continuer d'être le maillon essentiel de cette transition énergétique avec des politiques locales de gestion et de production intelligentes de l'énergie propre, mais qui doivent absolument être soutenues par les politiques nationales et européennes¹⁸³. La Convention des Maires¹⁸⁴ avoisinera les 50 000 signataires sur le continent européen et au-delà, et des actions concrètes auront suivi l'agenda mis en place pendant la COP22 et les COP suivantes.

L'action sera donc de rigueur en 2030, avec un pourcentage d'utilisation des transports publics doublé par rapport à aujourd'hui, et la création de pistes cyclables, adaptées et sécurisées, dans toute l'Europe¹⁸⁵. Les progrès de la technologie seront également mis à profit pour développer des campagnes de communication locales pour sensibiliser, conscientiser l'ensemble de la société grâce à des messages de développement durables simples et efficaces 186. L'état d'esprit aura changé en 2030 : posséder ne sera plus le mot d'ordre, mais partager, et le comportement durable sera plus commun. Cela contribuera au renforcement de l'économie collaborative et à la construction d'un habitat plus durable.

« L'implication des citoyens/consommateurs dans l'adaptation/personnalisation des biens (publics)/services, pourrait fonder une nouvelle dynamique pour le développement économique durable. La réforme des systèmes sociaux, sanitaires et d'éducation en les adaptant à la population vieillissante et aux impératifs du nouveau marché de l'emploi, peut aussi contribuer au développement durable en Europe¹⁸⁷. »

En 2030, un réseau électrique européen commun et intelligent pour faire de grandes économies d'énergie existera, action décrite dans une feuille de route pour la résilience des communautés locales 2020-2030 adoptée en 2018¹⁸⁸.

¹⁸¹ Ahmed Aboutaleb, p. 194.

¹⁸² Ronan Dantec, p. 356.

¹⁸³ Ibid.

www.conventiondesmaires.eu/index_fr.html.

Lucio Botarelli, p. 360.

¹⁸⁶ Linda Gillham, p. 374 ¹⁸⁷ Alin-Adrian Nica, p. 213.

¹⁸⁸ Lucio Botarelli, p. 360.

En 2030, tous les gouvernements locaux et régionaux de l'Union européenne, mais aussi une grande majorité de l'Europe, auront accepté de respecter des objectifs d'atténuation avec une responsabilité commune mais différenciée, selon le potentiel de chaque territoire 189.

L'eau sera également une priorité absolue dans les années à venir, et les bonnes pratiques se multiplieront en prenant exemple sur des actions déjà existantes comme à Vennesla, en Norvège, où de nombreuses localités d'un même territoire coopèrent pour la gestion de l'eau, afin de fournir de meilleurs services publics et de réduire les coûts¹⁹⁰.

Enfin, l'avenir, c'est aussi l'économie circulaire. Le modèle de l'économie circulaire en tant que paradigme pour gérer nos déchets et pour un développement urbain et social durable, efficient et innovant, s'adapte le mieux à la gouvernance locale. Des concepts comme le recyclage ou la réparation peuvent devenir des outils non seulement pour nous permettre de réduire les dommages environnementaux, mais aussi pour dynamiser l'innovation technologique, la sensibilisation et la participation active de nos citoyens. « C'est là un défi pour les gouvernements locaux qui se sont engagés pour l'environnement et un avenir durable à laisser aux générations futures 1911. »

La maire de Bucarest abonde en ce sens : « L'économie circulaire utilise au mieux nos ressources précieuses et exploite pleinement le potentiel des déchets. » Sa vision pour Bucarest en 2030 est ancrée dans des objectifs, des étapes, et un pronostic clairs : « D'ici 2020, nous serons en mesure de recycler 50 % des déchets ménagers et 70 % des déchets de construction. En 2023, nous serons en mesure de transformer les déchets pouvant être réutilisés ou recyclés en source de chaleur, et offrirons un système de chauffage public présentant un bon rapport coût/efficacité. Personnellement, j'estime que d'ici à 2030, 80 % des domiciles se trouveront à 10 minutes à pied d'une station de métro, 75 % des déplacements seront effectués en transports en commun et que 75 % des déchets seront réutilisés pour la fabrication d'autres produits. (...) D'ici à 2030, nous fournirons 123 kilomètres supplémentaires de lignes de métro, 259 kilomètres de lignes de trams remises en état, 250 bus écologiques et 490 kilomètres de pistes cyclables 1992. »

Pour achever ces objectifs en 2030, mais aussi pour cataloguer les bonnes pratiques en 2030 et au-delà, une coordination européenne des projets favorisant l'échange de bonnes pratiques et la mise en valeur des territoires les plus ambitieux sera assurée¹⁹³.

Des politiques publiques mieux financées

L'utilisation de fonds innovants et durables¹⁹⁴ aura permis de lever les moyens financiers pour permettre un tel engagement ; grâce également à une réforme fiscale¹⁹⁵ sans précédent, aux conséquences bénéfiques tous secteurs confondus, mais principalement pour les actions en faveur du développement durable. Les autorités locales et régionales joueront un rôle primordial dans le transfert et la reproductibilité des bonnes pratiques en matière de schémas financiers innovants.

L'épargne locale privée sera largement structurée, mobilisée et canalisée pour contribuer au développement de l'économie locale créatrice d'emplois durables et à impacts positifs sur la société.

¹⁹⁰ Line Vennesland Fraser, p. 270.

¹⁸⁹ Konrad von Ritter, p. 379.

Juan Espadas Cejas, p. 353.

¹⁹² Gabriela Firea, p. 366.

¹⁹³ Michael Guldbæk Kristensen, p. 376.

Elise Steyaert, p. 87, Jean-François Habeau, p. 107.
 Voir le développement sur les finances locales, p. 73.

L'économie locale sera sociale, inclusive et solidaire. Dans une société largement décarbonnée, des coalitions d'investisseurs responsables auront permis l'émergence de coopératives de logements et d'énergie renouvelables citoyennes décentralisées rémunératrices. Les technologies intelligentes déployées permettront plus de transparence et des échanges facilités entre citoyens et collectivités, elles contribueront à améliorer la provision et la maintenance de services publics de qualité pour tous. Les coûts en seront ainsi réduits ¹⁹⁶.

Outre le développement de financements innovants, des mécanismes de soutien aux programmes d'efficacité énergique locaux et régionaux seront renforcés. Par exemple, les outils d'assistance technique, comme ceux mis en place par la Banque européenne d'Investissement avec ELENA (un mécanisme destiné à aider financièrement les collectivités territoriales à accélérer leurs programmes d'investissement dans les domaines de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelable 197 soutiendront davantage les projets de petite et moyenne envergure. Les programmes de financement de l'Union européenne comme Horizon 2020 développeront également leur assistance au développement de projets. Les Fonds structurels et d'investissements résulteront en des instruments de financements de long terme, tels que les Fonds de Développement Urbain (ex-JESSICA) 198.

« Donnons-nous les moyens d'agir dès à présent pour que les territoires puissent obtenir les marges de manœuvre réglementaires et financières nécessaires pour oser financer leurs propres expérimentations, leurs projets collaboratifs et participatifs les mieux adaptés, et ceci dans tous les domaines, finance et économie inclus. Le rôle de l'Union européenne aujourd'hui – et peut-être d'un gouvernement européen demain – est d'accompagner l'émergence et le développement de ces processus loin d'être uniformes malgré leur portée universelle 199. »

La maire de Gabrovo (Bulgarie) est claire : « Le financement de l'UE constitue le moteur clé du développement et de l'économie de notre pays. Pendant la période 2007-2013, le financement de l'UE a représenté 9 % du total des dépenses budgétaires, tout en contribuant à 80 % des investissements publics. Gabrovo est parmi les zones ayant le taux d'absorption le plus élevé des fonds de l'UE, avec une moyenne de 722 euros par habitant. »

Qu'ont-ils fait ? « Nous avons mis en œuvre un certain nombre de projets avec l'aide des fonds européens s'élevant à une centaine de millions d'euros (...) : nous avons modernisé les stations d'eau potable et d'épuration et remis en état plus de 120 km de canalisation d'eau (...) ; nous avons rénové plus de 100 rues, établi un système moderne pour la gestion des déchets et introduit des mesures en matière d'efficacité énergétique dans 17 établissements éducatifs ; nous avons transformé des zones urbaines à travers la construction de nouvelles installations de transport et aménagé les zones riveraines pour en faire des promenades, des parkings, des pistes cyclables, des espaces sportifs et de repos ; nous avons (...) investi plus de 2.5 millions d'euros dans le développement du tourisme culturel et ouvert un musée interactif unique consacré au développement industriel de Gabrovo. »

Et pour le futur ? « Un projet sur le transport public durable est prévu pour 2017-2020. (...) Objectif principal : créer un transport urbain plus efficace, plus rapide et plus écologique, consommant moins d'énergie et offrant des opportunités pour une mobilité urbaine multimodale durable²⁰⁰. »

Page **43** of **54**

¹⁹⁶ Jean-François Habeau, p. 107.

¹⁹⁷ www.eib.org/attachments/documents/elena_faq_fr.pdf.

¹⁹⁸ Elise Steyaert, p. 87.

Jean-François Habeau, p. 107. Tanya Hristova, p. 370.

2030... 2030, c'est dans 12 ans seulement... Mais 2030 ou 2050 : « L'avenir, c'est maintenant. Les mesures que nous adoptons aujourd'hui pour l'Europe façonneront la vie de nos enfants demain²⁰¹.» Toutes les propositions présentées dans cet ouvrage, qu'elles soient d'ordre transversal, comme la gouvernance en partenariat et la numérisation, ou d'ordre thématique, comme l'avènement d'une Europe sociale, innovante et durable, s'ancrent aussi dans la réalité présente. Les territoires ont pris la parole pour peindre une Europe « idéale » pour 2030, mais ils ont également mis l'accent sur toutes les actions positives, innovantes et solidaires déjà engagées et qu'il faudrait développer et propager. Puisse cette collection d'idées offrir aux lecteurs des pistes pour conduire l'agenda du changement nécessaire dans leurs territoires, en Europe, voire même au-delà de notre continent.

_

²⁰¹ Fatma Sahin, p. 315.

CONCLUSION

Vers un modèle européen faisant toute sa place à des gouvernements locaux et régionaux engagés, ouverts aux défis auxquels le monde doit faire face

Frédéric VALLIER, Secrétaire général du CCRE

La vision de l'Europe à l'horizon 2030 exprimée par nos contributeurs est basée sur des signes positifs et tangibles, faisant le pari que nos efforts pour inventer un nouveau modèle de développement et de gouvernance apporteront espoir et confiance dans l'avenir de l'humanité. Si nous faisons preuve d'engagement à tous les niveaux de responsabilité, il y a de fortes chances que les crises et les signes de catastrophe soient, pour une bonne part, surmontés. L'humanité a atteint un point où elle peut s'effondrer ou se renouveler. On peut craindre les deux, mais nous croyons qu'avec un bon leadership européen et un partenariat solide entre tous les niveaux de responsabilité, le meilleur peut être atteint.

Pour construire ce nouveau modèle, nous devons doter les gouvernements locaux et régionaux des ressources nécessaires tout en renforçant leur niveau d'autonomie. Nous devons construire de nouvelles relations partenariales entre toutes les sphères de prises de décisions, du local au global. En Europe, nous devons ouvrir les services publics et les administrations aux potentialités offertes par l'utilisation d'outils numériques et mettre en œuvre des politiques et des actions publiques axées sur l'humain.

Mais au-delà de l'Europe, le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans le monde continuera d'évoluer. L'action internationale devrait intégrer la planification stratégique au niveau local via des formes de coopération existantes et innovantes. Le partage des connaissances et le renforcement des capacités, le plaidoyer, le renouvellement de la diplomatie des villes, le jumelage et la coopération décentralisée assureront que les citoyens se sentent partie intégrante de la communauté mondiale.

En 2030, l'Europe sera plus mondiale que jamais, tandis que le monde sera de plus en plus urbain. Dans ce contexte, la coopération internationale entre les gouvernements locaux et leurs associations sera essentielle, avec le soutien des nations et des institutions supranationales, pour relever les défis auxquels l'humanité devra faire face.

« Penser local, agir global »

En 1992, le sommet de Rio a invité la communauté internationale à « penser global et agir local ». Depuis lors, les gouvernements locaux ont été reconnus comme des acteurs clés du changement et des politiques de développement. Aujourd'hui, par conséquent, pour changer le monde... nous devons « penser local » ! En 2030, pour assurer le succès des politiques internationales, nous devrons penser et agir au niveau local pour définir des politiques qui auront un impact sur les défis globaux.

De nombreuses réponses aux défis à venir sont déjà considérées comme plus pertinentes lorsqu'elles sont abordées par les gouvernements locaux et régionaux, qu'il s'agisse du changement climatique, des migrations, du développement durable, du développement économique local, du renforcement des capacités... Dans tous ces domaines, la communauté des gouvernements locaux et régionaux peut offrir des solutions que les Étatsnations et les institutions internationales ne peuvent pas résoudre seuls. Le nouveau programme de développement global fournit un cadre qui permettra aux gouvernements locaux et régionaux de mettre en œuvre, sur leurs territoires et avec leurs partenaires en Europe et dans le monde entier, des politiques conformes aux objectifs de développement durable approuvés par les Nations unies.

Quel avenir pour l'État-nation?

En Europe, nous vivons dans une sorte de fantasme remontant au XIXe siècle : l'administration publique serait plus efficace lorsqu'organisée dans le cadre de l'État-nation, garant de la bonne gouvernance et du progrès. Projeter les attributs des États-nations à l'Union européenne ne fournira pas la bonne réponse, et la création de nouveaux États-nations ne fournit certainement pas non plus une solution pour regagner la confiance des citoyens.

En réalité, la contribution des villes, des gouvernements locaux et des régions a eu un impact significatif sur le développement de notre continent. N'oublions pas que dans notre histoire, les dirigeants locaux ont souvent été à l'avant-garde du progrès, de la pacification et de l'unité de notre continent²⁰².

Notre pari est que ce siècle sera celui de la renaissance des territoires. Les gouvernements locaux et régionaux sont déjà les lieux où la créativité, l'innovation sociale, économique et technologique foisonnent. Plus de 60 % des investissements publics dans l'UE sont assurés par les gouvernements locaux et régionaux. Les États-nations sont, quant à eux, bloqués par leur niveau d'endettement, la complexité de leur administration, et embourbés dans un conservatisme d'un autre siècle.

Il est temps de redéfinir les compétences de chaque niveau de responsabilité et de mettre les États centraux à leur place de régulateurs et garants de l'égalité de tous les citoyens ; de faire des régions des dirigeants du développement économique ; les communes, lieux de proximité, des politiques sociales et du vivre ensemble ; l'Union européenne, le garant de la cohésion territoriale, du bien-être, de la sécurité, de l'influence économique et diplomatique de l'Europe dans le monde. Ainsi, chaque niveau de responsabilité sera redimensionné, relégitimé sans qu'une administration n'assume une tutelle sur les autres.

Aucun sujet ne devrait être tabou lors de cette redéfinition du rôle de chaque sphère de responsabilité, et tout changement devra être guidé par les exigences de la démocratie. Il ne nous appartient pas de minorer le rôle que les États doivent jouer, mais en calquant les développements actuels sur l'avenir, nous voulons apporter une autre vision de la relation entre les gouvernements locaux, régionaux, nationaux et européens. L'objectif est de confier à l'autorité la plus à même de relever les défis du moment la responsabilité de la politique publique qui y est associée, en respectant le principe de subsidiarité.

La décentralisation est la voie à suivre

Les sociétés les plus évoluées sont celles qui ont réussi à marier décentralisation, ouverture et fierté. Les pays d'Europe du Nord combinent naturellement un puissant sentiment national, la législation la plus avancée en matière de décentralisation et de responsabilisation des territoires et une tradition unique de participation citoyenne, alliés à une ouverture économique et culturelle essentielle à leur développement. C'est vers ce modèle que nous devrions tendre à l'avenir si nous voulons continuer à offrir à nos enfants et à nos petits-enfants une Europe prospère avec des valeurs fortes et capable d'agir sur la scène internationale.

Des territoires responsabilisés, une Union européenne renforcée et des États efficaces. Pour nous, c'est la clé pour regagner la confiance des citoyens européens. Nous serons, chacun à notre place, les garants de ce développement inévitable et nécessaire.

²⁰² La première association mondiale de villes, l'Union Internationale des Autorités Locales (IULA), a été fondée en 1913 à l'occasion de l'exposition universelle de Gand (Belgique) comme un appel à la paix de maires du monde entier. En 1951, des maires de 7 pays européens créaient le Conseil des Communes d'Europe, précurseur du CCRE pour placer les gouvernements à l'avant-garde de la construction européenne.



POSTFACE

Le pouvoir est à prendre

Valéry GISCARD D'ESTAING, Président émérite du CCRE

Valéry Giscard d'Estaing est né en 1926 à Coblence, en Allemagne. Il a été Président de la Ve République française. Après ses études secondaires, il s'est enrôlé dans l'armée vers la fin de la Seconde Guerre mondiale et a été décoré pour son service. Après la guerre, il a étudié à l'École Polytechnique puis à l'École Nationale d'Administration de Paris. Il s'est engagé en politique dans les années cinquante et a exercé les fonctions de Secrétaire d'État aux Finances entre 1959 et 1962. Au début des années soixante, il a été nommé Ministre des Finances par le Président Charles de Gaulle. Il a fondé la Fédération Nationale des Républicains et Indépendants dont il a été le président à partir de 1966. Entre 1969 et 1974, il a à nouveau exercé les fonctions de Ministre des Finances avant d'être élu Président de la République (1974-1981). Il est connu pour le rôle que la France a joué sous son septennat dans le renforcement de la Communauté Économique Européenne.

L'Europe est dans une situation difficile aujourd'hui. D'une part, le monde est livré à des actions de violence redoutables aux portes de l'Europe, comme au Moyen-Orient, ou en son sein, en Ukraine. La menace terroriste pèse sur le quotidien de nos villes européennes. D'autre part, la crise économique et financière s'atténue mais ses conséquences, elles, sont encore durement ressenties parmi nos concitoyens.

L'Union européenne doit également faire face à un changement d'ordre nouveau qui la place dans une situation délicate : la sortie de la Grande-Bretagne. C'est la décision du peuple britannique et nous devons naturellement en tenir compte.

Mais n'oublions jamais qu'au sein de l'Union, il y a un groupe de pays qui souhaite davantage d'intégration. Ce groupe est composé d'environ une vingtaine de pays qui partagent une monnaie commune, qui ont déjà des règles budgétaires à peu près communes, et qui devront avoir bientôt une fiscalité et un endettement communs.

Ce groupe continuera à avancer. Je l'espère, car il faut naturellement prendre des initiatives. Ce sera le rôle de dirigeants capables d'animer le mouvement. Ces derniers temps, ils se sont faits rares, mais des changements en cours ici ou là laissent à penser que nous aurons bientôt un contexte plus favorable.

L'Union gardera une structure complexe, car deux Europe la composeront : l'Europe intégrée – une puissance mondiale qui s'organisera dans les vingt à trente prochaines années. Et puis l'entourage européen qui accompagnera cette puissance et sera son aire culturelle, relationnelle.

La question du soutien de la jeunesse au projet européen revêt une importance toute particulière. Pour ranimer la flamme, il convient de mettre fin à l'activité des décideurs politiques qui n'ont pas été capables de faire avancer le projet européen. Il y eut, jadis, une génération qui porta le projet européen de l'idée à la réalité, de la fin de la Seconde Guerre Mondiale au début des années quatre-vingt-dix. C'est cette génération qui a fait le gros du travail. Nous avons établi la paix en Europe, créé les premières institutions, engagé nos pays dans des relations de confiance réciproque et durable. Il y a donc eu un chantier européen positif, et il faut en être reconnaissant.

Ensuite, il y eut une période beaucoup plus plate, avec des changements venant de l'extérieur de l'Union, mais qui ont eu une influence importante sur le cours de l'histoire. Le

passage à la société de consommation, la mondialisation et la dérégulation ont été des facteurs de grande perturbation du système.

Aujourd'hui, le pouvoir est à prendre ! Il est à prendre au sens noble du terme, pas pour restreindre la liberté des autres. C'est le pouvoir d'agir, de faire venir l'avenir et de l'organiser. Que la jeune génération s'en empare !

L'Europe doit exister. Elle a un passé historique, culturel, et social tout à fait exceptionnel, il faut le reconnaître. Après une période plus creuse, la jeunesse doit maintenant prendre en main son destin pour offrir un avenir et donner une nouvelle perspective politique à l'Europe.

Cela ne pourra se faire qu'avec ses villes et ses régions. Quand vous faites vivre des villes, des villages, vous regardez la terre. La vie, la culture, le savoir, la civilisation, l'art sont les domaines dans lesquels les communes, les collectivités locales sont directement impliquées. Qu'elles travaillent sur cet aspect : l'identité culturelle et sociale de l'Europe. C'est une identité forte, unique. Si elle n'est pas en danger, elle a besoin naturellement de s'adapter au monde qui change, à la communication et à l'éducation qui changent.

Mon Europe en 2030, c'est une puissance économique de niveau mondial, c'est-à-dire de l'ordre de grandeur des États-Unis et de la Chine. Une Europe forte et solide, solidaire avec ses partenaires et coopérant avec les pays voisins qui partagent ses valeurs pour faire rayonner sa civilisation dans le monde!

INDEX DES AUTEURS

ABOUTALEB, Ahmed 194

A.CO.R (Association des Communes de Roumanie) 213

AICCRE (Association italienne du Conseil des Communes et Régions d'Europe) 327

ALASIA, Sanchia 291

ANDREASSON, Martin 219

ANSALA, Liisa 189

BIOSCA, Alba 345

BONACCINI, Stefano 5

BOTARELLI, Lucio 360

BOUGEARD, Jocelyne 130

Braine-Supkova, Markéta 301CARÊME, Damien 91

CCRE (Conseil des Communes et Régions d'Europe, Comité directeur du) 29, 128

CERUTTI, Monica 131

COLCERIU, Ovidiu 213

DAMIAN, Gheorghe 213

DANTEC, Ronan 356

DELLA PENNA, Eleonora 202

DEN BOER, Marien 177

DIETRICH, Lydia 123

EFSTATHIOU, Nicolas 95

ESPADAS Cejas, Juan 353

FIREA, Gabriela 366

FUIC.-HAISLER, Alexandru 213

GÂJU, Mariana 80

GILLHAM, Linda 374

GIRO, Valentina 238

GISCARD D'ESTAING, Valéry 387

GUÉRARD, Stéphane 228

GUÉROT, Ulrike 147

GUIDIKOVA, Irena 317

GULDBÆK KRISTENSEN, Michael 376

GUSTAFSSON HALL, Gabriel 57

HAAS, Rainer 41

HABEAU, Jean-François 107

HÄUPL, Michael 48

HELGESEN, Gunn Marit 130

HERRMANN, Benedikt 99

HRISTOVA, Tanya 370

IVAN, Valentin-Dumitru-Ioan 213

JANCZAR, Ewa 132

JORDANOVA, Anna 167

KIEFER, Andreas 223

KIEFER, Carmen 38

KNAPE, Anders 69

KURZ, Peter 286

LAMBERTZ, Karl-Heinz 137

LANDA, Imanol 251

LAURENT, Philippe 103LÓPEZ PAGÁN, Juana 244

LUCAS PARRÓN, Francisco

David 67, 129

MAFTEI, Paul-Cezar 213

MARTÍNEZ MÍNGUEZ, Carlos

131, 299

MATACHE, Narcis George 150

MAYEUR, Yvan 129

MICKO, Lena 339

MIH.ILEANU, Radu 319

MOIS., Marian 213

MOSLER-TÖRNSTRÖM,

Gudrun 163

NARMANIA, Davit 77

NICA, Alin-Adrian 213

OLBRYCHT, Jan 161

OVERMANS, Christiane 84

PAAVILAINEN, Linda-

Riina 255

PALOZZO, Annalisa 334

PANDEA, Nicolae 213

PAPADIA, Agnese 342

PATOULIS, Georgios 130

PHILIPPOY, Alexey 126

PROENÇA, Vítor 60

RAFIK-ELMRINI, Nawel 43

RENSTRÖM, Yoomi 64

ROBINSON, Gary 131

ROKPELNIS, Harijs 304

SAHIN, Fatma 315

SANTANO, José Antonio 266

SCHNEIDER, Hildegard 131

SCHOSTOK, Stefan 157

SERGENT, Lucien 262

SIMMONDS, David 133

SOBCZAK, André 20

STEYAERT, Elise 87

STRATIGAKI, Maria 140

STUBERG, Ida 198

TADDEO, Gabriele 132

TAMM, Raimond 205

TATARENKO, Alina 51

TEITELBAUM, Viviane 323

TERMONT, Daniël 175, 184

TOWNSEND, Hailey 131

URIBE, Ibon 277

VALLETOUX, Frédéric 128

VALLIER, Frédéric 9, 383

VAN DER SLUIJS, Laurens 169

VAZ PINTO, Catarina 337

VELIAJ, Erion 259

VENNESLAND FRASER, Line 270

VOLOM, András 144

VON RITTER, Konrad 379

WOLTER, Andreas 119

YIORKADJIS, Constantinos 55

ZDANOWSKA, Hanna 117

ZEMAN, Robert 293

REMERCIEMENTS

22 mois, 111 auteurs, quelque 400 pages... le résultat d'un long processus de dialogue et d'échanges pour inventer un nouvel avenir à l'Europe. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce recueil, par leurs échanges lors du congrès du CCRE à Nicosie en avril 2016, par leurs contributions écrites, leur temps et leurs réflexions lors d'entretiens ou de débats. Merci aux auteurs pour vos efforts d'imagination, de prospection, mais aussi d'écriture dans une langue qui n'était pas vôtre. Ceci est votre œuvre. Vos voix ont matérialisé ce qui n'était au départ qu'une intention.

Nous remercions également les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux, membres du CCRE, pour leur implication directe, et pour leur soutien et contacts. Les débats et les échanges lors de plusieurs réunions statutaires ont permis de donner un sens, propre au CCRE, et une âme à ce projet.

La densité et la représentativité de cet ouvrage ne seraient pas les mêmes sans Sandra Ceciarini, qui a conduit, en sa qualité de consultante, plus d'une trentaine d'entretiens d'élu(e)s qui ont abouti, en français et en anglais, à une série de synthèses et d'analyses de haute qualité. Merci.

Merci aux traductrices qui ont rendu cette collection accessible en français et en anglais : Penny Yim-Barbieri, Heidelies Märtens-Monnier, et Domenica Pistoia. Au-delà du travail de traduction, elles ont aussi transcendé les textes et la pensée des auteurs qui, pour la plupart, n'ont pas écrit dans leur langue maternelle.

Ce recueil est aussi le fruit d'un travail collectif de toute l'équipe du CCRE, réalisé sous la direction du Secrétaire général, Frédéric Vallier avec le soutien de la Directrice exécutive – Affaires européennes, Angelika Poth-Mögele. Merci à tou(te)s les collaborateur(trice)s d'avoir édité, relu, accompagné les contributeurs, sélectionné les textes...

Un remerciement tout particulier à Nathalie Noupadja, chargée des études et de la recherche qui a remarquablement coordonné, synthétisé, résumé, et produit ce travail avec l'aide précieuse de trois étudiants stagiaires : Julie Monart, Théo Fievet et Markus Lindheim Karlsmyr. Merci également à Laura Creazzo qui a pris le relais de Nathalie Noupadja pendant son congé de maternité.

Nos remerciements aux éditions Autrement, en particulier à Emmanuelle Roland, à Manuella Guillot et à Isabelle Parion, pour leur accompagnement : vous avez façonné, affiné, et affirmé notre message. Merci enfin à FRAP (Éric Chalmel) pour son regard acéré, drôle mais aussi parfois caustique sur les différents thèmes abordés dans ce livre.

Enfin, notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à cette création, aux représentants des institutions européennes et aux organisations sœurs, et aux amis du CCRE.

LES MEMBRES DU CCRE

Association albanaise des municipalités

Association allemande du CCRE (RGRE)

Association des villes allemandes

Association des villes et communes allemandes

Association des comtés allemands

Réseaux des Associations de Collectivités Territoriales d'Europe du Sud-Est (NALAS)

Association des collectivités locales de la République de Macédoine

Association des municipalités autrichiennes

Association des villes et communes autrichiennes

Union des villes et communes belges

Association de la ville et des communes de la région de Bruxelles-Capitale (BRULOCALIS)

Association des villes et communes flamandes

Union des villes et communes de Wallonie

Association des municipalités et villes de la Fédération de Bosnie et Herzégovine

Association des pouvoirs locaux de la République Srpska

Association nationale des municipalités de la République de Bulgarie

Union des municipalités chypriotes

Association des comtés croates

Pouvoirs locaux du Danemark

Régions danoises

Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP)

Association des villes estoniennes

Association des municipalités d'Estonie

Association des pouvoirs locaux et régionaux finlandais

Association française du conseil des communes et régions d'Europe

Association Nationale des Pouvoirs Locaux de Géorgie

Union centrale des Municipalités de Grèce

Association nationale hongroise de pouvoirs locaux (TÖOSZ)

Association de pouvoirs locaux et représentants hongrois (MÖSZ)

Partenariat des associations de pouvoirs locaux hongrois

Agence de gestion des pouvoirs locaux

Association des pouvoirs locaux d'Islande

Union des pouvoirs locaux d'Israël

Association italienne du CCRE (AICCRE)

Union des gouvernements locaux et régionaux de Lettonie

Association des pouvoirs locaux de Lituanie

Syndicat des villes et communes luxembourgeoises

Association des conseils locaux de Malte

Congrès des Autorités Locales de Moldavie

Union des municipalités du Monténégro

Association norvégienne des pouvoirs locaux et régionaux

Association des municipalités néerlandaises

Association des provinces des Pays-Bas

Association des villes polonaises

Association des comtés polonais

Association nationale des municipalités portugaises

Union des villes et communes de la République tchèque

Association des communes de Roumanie

Union nationale des conseils de comtés de Roumanie

Association des municipalités de Roumanie

Association des gouvernements locaux

Association des gouvernements locaux gallois

Convention des autorités locales écossaises

Association des collectivités locales d'Irlande du Nord
Conférence permanente des villes et communes de Serbie
Association des villes et communes slovaques
Association des municipalités et villes de Slovénie
Association des communes urbaines de Slovénie
Association suédoise des Pouvoirs locaux et des régions
Association suisse du CCRE (ASCCRE)
Union des municipalités de Turquie
Association des villes ukrainiennes
Association ukrainienne des conseils de districts et régionaux